



Rapport de la démographie médicale des Gastro-entérologues

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

LES GASTRO-ENTÉROLOGUES LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 28 mai 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

. la (ou les) commune(s) d'exercice ;

. le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;

. le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;

. les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

. pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité

. pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).

- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères

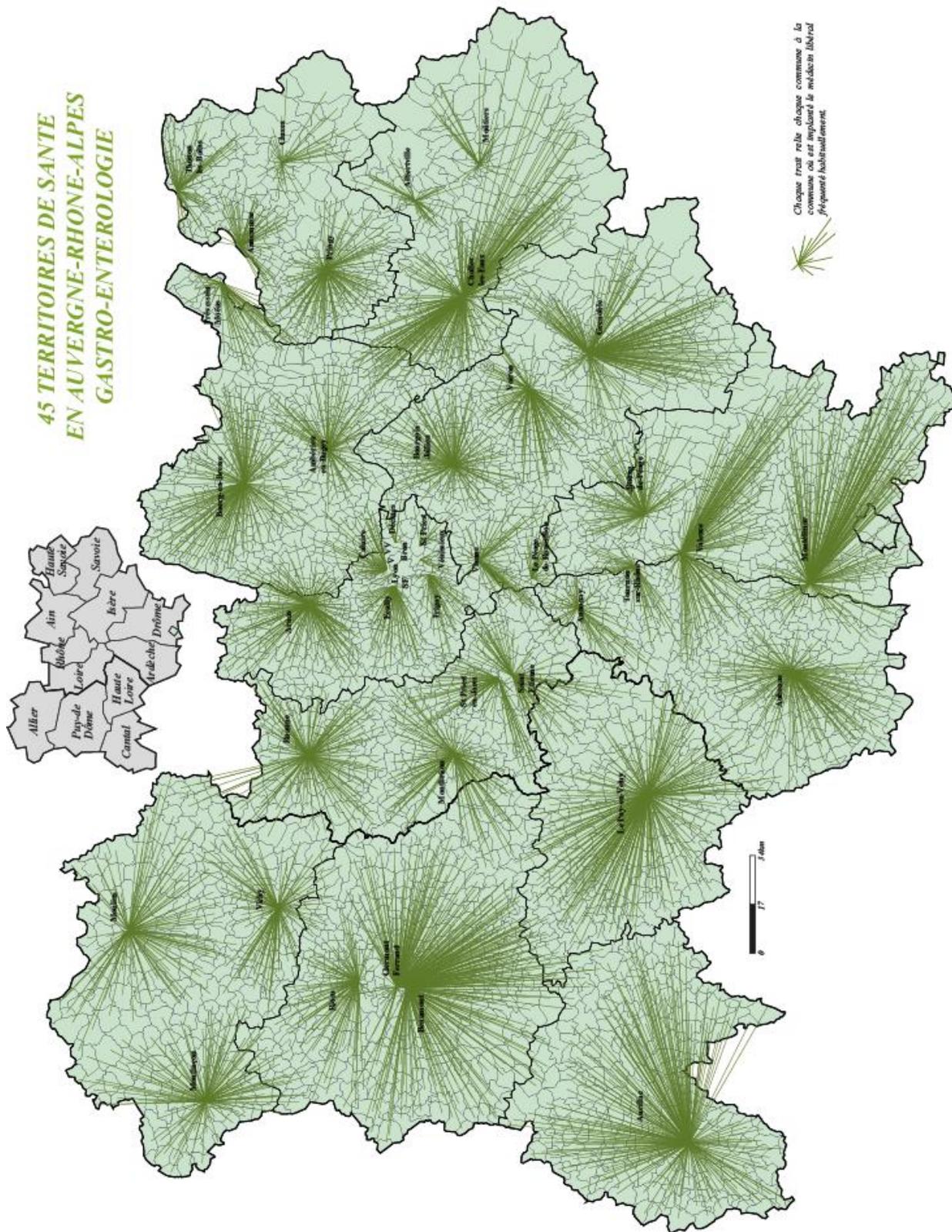
suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d’affiliation, ainsi qu’une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l’année 2017. Pour chaque commune de la région, l’analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L’observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L’analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d’exercice du ou des praticiens consultés, ici **les gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l’existence de :

45 bassins d’activités et/ou territoires de santé

Identification géographique des flux entre les
médecins spécialistes libéraux et leurs patients
: les flux majoritaires

45 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
GASTRO-ENTEROLOGIE



II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre de gastro-entérologues en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **198 gastro-entérologues**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	6	3,0
Allier	343 062	8	4,0
Ardèche	322 381	4	2,0
Cantal	146 618	3	1,5
Drôme	499 159	13	6,6
Isère	1 243 597	41	20,7
Loire	757 305	19	9,6
Haute-Loire	226 565	2	1,0
Puy-de-Dôme	644 216	17	8,6
Rhône	1 801 885	60	30,3
Savoie	426 924	8	4,0
Haute-Savoie	783 127	17	8,6
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

155 gastro-entérologues, soit 78,3% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

43 gastro-entérologues, soit 21,7% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

70 gastro-entérologues, soit 35,4% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 14 OPTAM.

128 gastro-entérologues, soit 64,6% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 29 OPTAM.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

2,5 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte
pour 39 500 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018¹** : 407 gastro-entérologues (tous modes confondus), dont 37% de libéraux stricts (151 gastro-entérologues libéraux exclusifs) et 20% de mixtes (81 gastro-entérologues mixtes), **soit un total de 232 gastro-entérologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **3,0 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 3,0 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018²** : 429 gastro-entérologues (tous modes confondus), dont 38% de libéraux stricts (162 gastro-entérologues libéraux exclusifs) et 20% de mixtes (85 gastro-entérologues mixtes), **soit un total de 247 gastro-entérologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **3,2 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 3,3 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie³** : 235 gastro-entérologues (tous modes confondus), dont 67% de libéraux stricts (158 gastro-entérologues libéraux stricts) et 33% de mixtes (77 gastro-entérologues mixtes), **soit un total de 235 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **3,0 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants** (France = 3,2 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

¹ Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

² Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

³ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 4 groupes (*tab. n° 2*) :

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	6	1,0	104 355
Allier	343 062	8	2,3	42 883
Ardèche	322 381	4	1,2	80 595
Cantal	146 618	3	2,0	48 873
Drôme	499 159	13	2,6	38 397
Isère	1 243 597	41	3,3	30 332
Loire	757 305	19	2,5	39 858
Haute-Loire	226 565	2	0,9	113 283
Puy-de-Dôme	644 216	17	2,6	37 895
Rhône	1 801 885	60	3,3	30 031
Savoie	426 924	8	1,9	53 366
Haute-Savoie	783 127	17	2,2	46 066
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	2,5	39 500

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ain** et de **l'Ardèche**.
- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Savoie**, de **du Cantal**, de **la Haute-Savoie**, de **l'Allier**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale observée : le département de **la Loire**.
- **4^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Drôme**, de **du Puy-de-Dôme**, de **l'Isère**, de **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette faible répartition, qui reflète ici les traits géographiques de la répartition des principaux centres urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes concerne **54 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁴ de **1,3%**, et le taux de couverture⁵ de la population est de près de **30,0%**. Concrètement, **29,7%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un gastro-entérologue libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit près de trois habitants de la région sur dix. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 13 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **1,6%**. Concrètement, **32,1%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un gastro-entérologue libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans un contexte de faible niveau de l'encadrement médical.

En effet, **25 Territoires de santé (55,6%** des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (2,5 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 16 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 2,0 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de santé de **Bourg-en-Bresse**, de **Vichy**, de **Montbrison**, du **Puy-en-Velay**, de **Challes-les-Eaux**, d'**Annemasse**, d'**Annonay**, de **Thonon-les-Bains**, du **Péage-de-Roussillon**, de **Tournon-sur-Rhône**, de **Clermont-Ferrand**, d'**Arnas**, de **Prévessin-Moëns**, de **Décines-Charpieu**, de **Saint-Étienne** et de **Moûtiers** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **20 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit **44,4%** des territoires de santé. Parmi

⁴ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

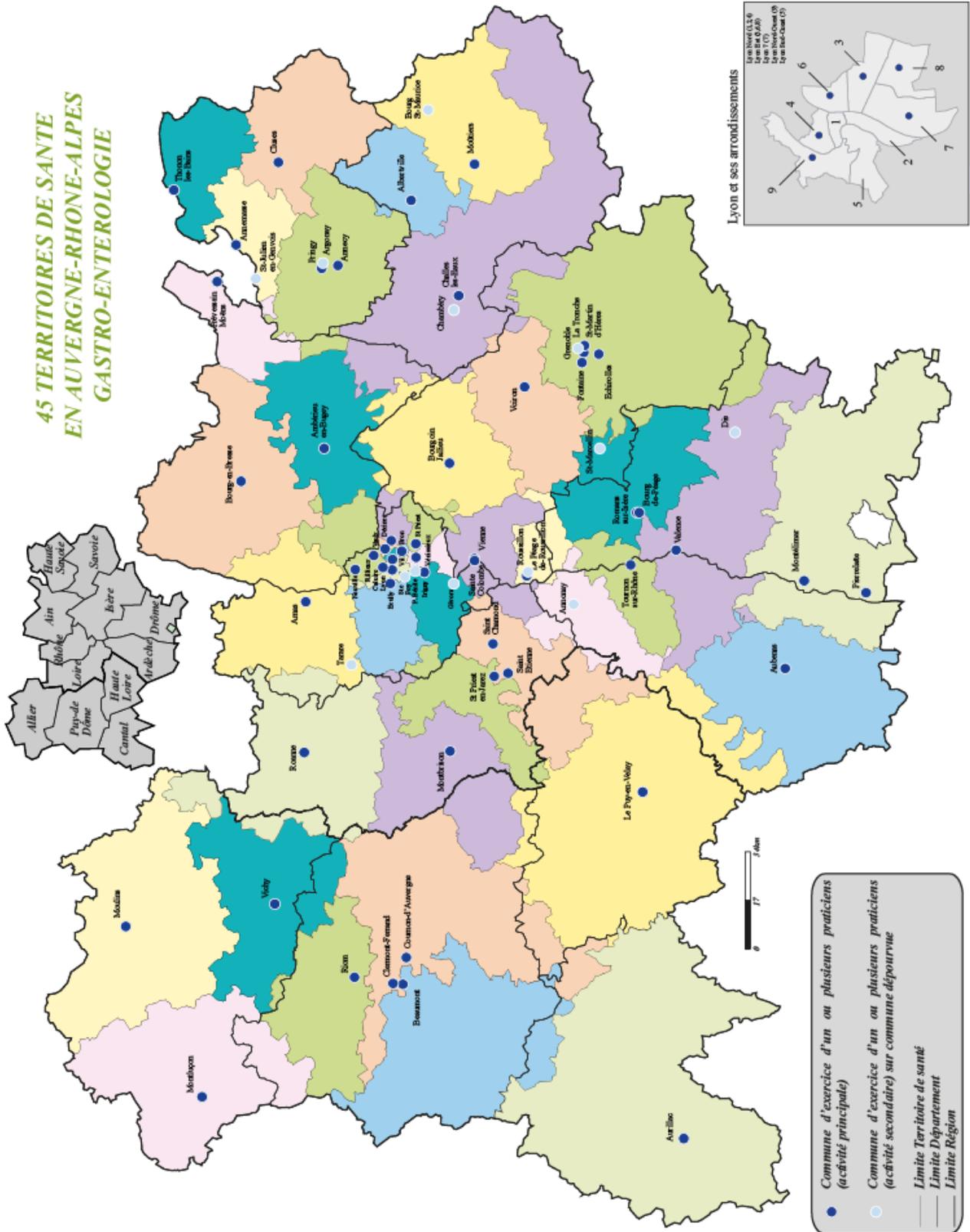
⁵ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

ces territoires, 8 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 4,0 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Villeurbanne**, de **Grenoble**, de **Beaumont**, de **Saint-Priest-en-Jarez**, de **Saint-Priest**, de **Caluire-et-Cuire**, de **Riom** et de **Sainte-Foy-lès-Lyon**.

Localisation des communes où exerce au moins un praticien à activité libérale et/ou mixte :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

45 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GASTRO-ENTEROLOGIE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

45 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GASTRO-ENTEROLOGIE

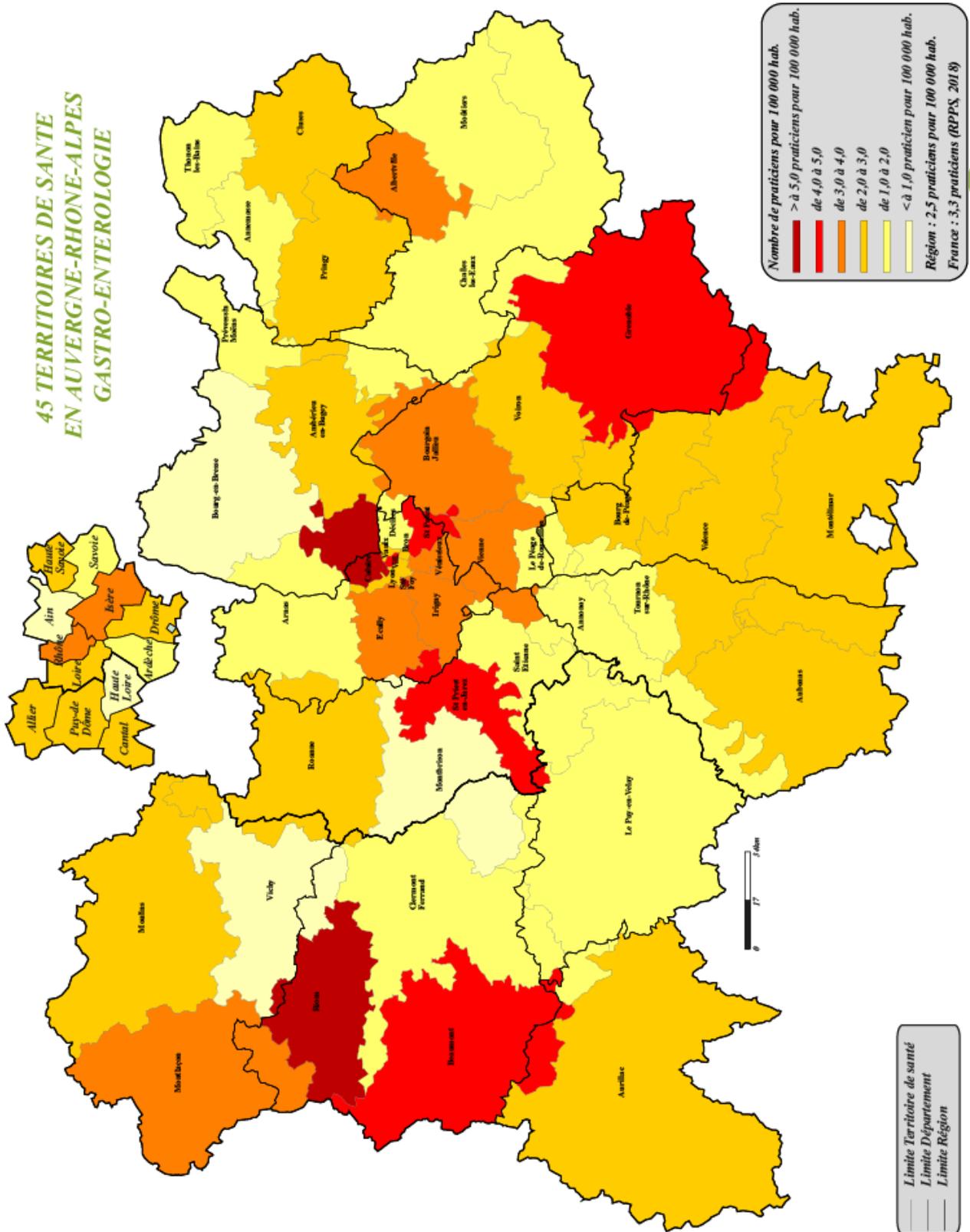


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
01053	Bourg-en-Bresse	254 534	2	0,8	127 267
03310	Vichy	125 547	1	0,8	125 547
42147	Montbrison	103 974	1	1,0	103 974
43157	Le Puy-en-Velay	156 122	2	1,3	78 061
73064	Challes-les-Eaux	364 798	5	1,4	72 960
74012	Annemasse	211 958	3	1,4	70 653
07010	Annonay	67 593	1	1,5	67 593
74281	Thonon-les-Bains	131 405	2	1,5	65 703
38298	Le Péage-de-Roussillon	62 107	1	1,6	62 107
07324	Tournon-sur-Rhône	61 906	1	1,6	61 906
63113	Clermont-Ferrand	424 322	7	1,6	60 617
69013	Arnas	239 319	4	1,7	59 830
01313	Prévessin-Moëns	117 569	2	1,7	58 785
69275	Décines-Charpieu	109 136	2	1,8	54 568
42218	Saint-Étienne	414 915	8	1,9	51 864
73181	Moutiers	51 632	1	1,9	51 632
26198	Montélimar	195 917	4	2,0	48 979
01004	Ambérieu-en-Bugey	97 732	2	2,0	48 866
15014	Aurillac	141 023	3	2,1	47 008
42187	Roanne	183 522	4	2,2	45 881
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	45 294
26362	Valence	267 487	6	2,2	44 581
26057	Bourg-de-Péage	132 166	3	2,3	44 055
74081	Cluses	125 724	3	2,4	41 908
38563	Voiron	165 070	4	2,4	41 268
69029	Bron	39 283	1	2,5	39 283
69123	Lyon	525 138	14	2,7	37 510
03190	Moulins	111 017	3	2,7	37 006
74217	Pringy	310 005	9	2,9	34 445
07019	Aubenas	102 019	3	2,9	34 006
38544	Vienne	130 012	4	3,1	32 503
69100	Irigny	192 012	6	3,1	32 002
69259	Vénissieux	125 743	4	3,2	31 436
73011	Albertville	61 579	2	3,2	30 790
03185	Montluçon	122 995	4	3,3	30 749
38053	Bourgoin-Jallieu	274 964	9	3,3	30 552
69081	Écully	181 938	6	3,3	30 323
69266	Villeurbanne	148 543	6	4,0	24 757
38185	Grenoble	590 687	24	4,1	24 612
63032	Beaumont	97 897	4	4,1	24 474
42275	Saint-Priest-en-Jarez	146 059	6	4,1	24 343
69290	Saint-Priest	93 076	4	4,3	23 269
69034	Caluire-et-Cuire	194 408	11	5,7	17 673
63300	Riom	100 971	6	5,9	16 829
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	6	27,5	3 641
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	2,5	39 500

moyenne
régionale
observée

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **112 gastro-entérologues** (soit **49%** des gastro-entérologues) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux gastro-entérologues qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les gastro-entérologues représentent un effectif de **185,33 ETP** pour 198 gastro-entérologues à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	6	5,00
Allier	8	8,00
Ardèche	4	3,20
Cantal	3	3,00
Drôme	13	11,60
Isère	41	38,43
Loire	19	18,05
Haute-Loire	2	2,00
Puy-de-Dôme	17	17,00
Rhône	60	55,60
Savoie	8	7,30
Haute-Savoie	17	16,15
Auvergne-Rhône-Alpes	198	185,33

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	97 732	2	1,55
01053	Bourg-en-Bresse	254 534	2	2,20
01313	Prévessin-Moëns	117 569	2	1,95
03185	Montluçon	122 995	4	4,00
03190	Moulins	111 017	3	3,00
03310	Vichy	125 547	1	1,20
07010	Annonay	67 593	1	0,50
07019	Aubenas	102 019	3	2,20
07324	Tournon-sur-Rhône	61 906	1	0,50
15014	Aurillac	141 023	3	3,00
26057	Bourg-de-Péage	132 166	3	2,80
26198	Montélimar	195 917	4	3,30
26362	Valence	267 487	6	5,50
38053	Bourgoin-Jallieu	274 964	9	6,50
38185	Grenoble	590 687	24	22,33
38298	Le Péage-de-Roussillon	62 107	1	1,03
38544	Vienne	130 012	4	3,92
38563	Voiron	165 070	4	3,40
42147	Montbrison	103 974	1	0,95
42187	Roanne	183 522	4	4,00
42218	Saint-Étienne	414 915	8	7,20
42275	Saint-Priest-en-Jarez	146 059	6	4,40
43157	Le Puy-en-Velay	156 122	2	2,00
63032	Beaumont	97 897	4	3,20
63113	Clermont-Ferrand	424 322	7	8,60
63300	Riom	100 971	6	5,00
69013	Arnas	239 319	4	3,90
69029	Bron	39 283	1	0,50
69034	Caluire-et-Cuire	194 408	11	9,80
69081	Écully	181 938	6	5,35
69100	Irigny	192 012	6	3,25
69123	Lyon	525 138	14	15,65
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	6	2,10
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	0,60
69259	Vénissieux	125 743	4	3,20
69266	Villeurbanne	148 543	6	4,85
69275	Décines-Charpieu	109 136	2	1,65
69290	Saint-Priest	93 076	4	3,70
73011	Albertville	61 579	2	1,60
73064	Challes-les-Eaux	364 798	5	4,80
73181	Moutiers	51 632	1	0,90
74012	Annemasse	211 958	3	3,25
74081	Cluses	125 724	3	3,00
74217	Pringy	310 005	9	8,15
74281	Thonon-les-Bains	131 405	2	1,80
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	185,33

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas du territoire de santé d'**Annonay**, dans le département de l'Ardèche et du territoire de santé de **Sainte-Foy-lès-Lyon** dans le département du Rhône, dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens en exercice installés dans ces mêmes départements.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **19 praticiens** (sur les 112 gastro-entérologues ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **49,0%** des gastro-entérologues de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux gastro-entérologues qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de gastro-entérologues exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	6	2
Allier	8	—
Ardèche	4	—
Cantal	3	—
Drôme	13	2
Isère	41	5
Loire	19	1
Haute-Loire	2	—
Puy-de-Dôme	17	—
Rhône	60	7
Savoie	8	—
Haute-Savoie	17	2
Auvergne-Rhône-Alpes	198	19

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
01004	Ambérieu-en-Bugey	2	2	—	—	2	—
26198	Montélimar	4	2	—	—	—	2
38185	Grenoble	24	4	—	—	—	4
38563	Voiron	4	1	—	1	—	—
42275	Saint-Priest-en-Jarez	6	1	—	—	1	—
69081	Ecully	6	1	—	—	—	1
69100	Irigny	6	2	—	—	1	1
69123	Lyon	14	1	—	1	—	—
69290	Saint-Priest	4	3	—	—	—	3
74217	Pringy	9	2	—	1	—	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	79	19	—	3	4	12

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

43 gastro-entérologues sur 211 (soit 21,7%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

22

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte Effectifs	%
Ain	6	1	16,7
Allier	8	–	0,0
Ardèche	4	1	25,0
Cantal	3	1	33,3
Drôme	13	3	23,1
Isère	41	8	19,5
Loire	19	5	26,3
Haute-Loire	2	–	0,0
Puy-de-Dôme	17	1	5,9
Rhône	60	20	33,3
Savoie	8	2	25,0
Haute-Savoie	17	1	5,9
Auvergne-Rhône-Alpes	198	43	21,7%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 198 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes s'exerce essentiellement en établissement. Ainsi, **46,0%** des praticiens sont installés en établissement, soit près d'un médecin sur deux (*tab. n° 9*). L'activité en cabinet est beaucoup moins représentée, soit près d'un tiers des praticiens, avec une préférence pour l'activité en cabinet de groupe, soit 26,8% des praticiens.

23

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	0,0	33,3	66,7	0,0
Allier	25,0	25,0	50,0	0,0
Ardèche	0,0	50,0	25,0	25,0
Cantal	0,0	0,0	100,0	0,0
Drôme	0,0	15,4	53,8	30,8
Isère	7,3	34,1	26,8	31,7
Loire	10,5	26,3	31,6	31,6
Haute-Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	5,9	29,4	64,7	0,0
Rhône	5,0	15,0	61,7	18,3
Savoie	12,5	12,5	62,5	12,5
Haute-Savoie	0,0	64,7	0,0	35,3
Auvergne-Rhône-Alpes	6,1%	26,8%	46,0%	21,2%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

117 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sur les 198 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, à savoir :

- en cabinet individuel : 11,60 ETP (soit 6,3%)
- en cabinet de groupe : 50,10 ETP (soit 27,0%)
- en établissement : 85,76 ETP (soit 46,3%)
- non renseigné : 37,87 ETP (soit 20,4%)

Les gastro-entérologues libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) élevée (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
01053	Bourg-en-Bresse	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
01313	Prévessin-Moëns	2	0,0	100,0	0,0	0,0	1
03185	Montluçon	4	50,0	50,0	0,0	0,0	—
03190	Moulins	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03310	Vichy	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07010	Annonay	—	—	—	—	—	—
07019	Aubenas	3	0,0	66,7	33,3	0,0	2
07324	Tournon-sur-Rhône	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
15014	Aurillac	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26057	Bourg-de-Péage	3	0,0	0,0	66,7	33,3	1
26198	Montélimar	4	0,0	50,0	0,0	50,0	3
26362	Valence	6	0,0	0,0	83,3	16,7	1
38053	Bourgoin-Jallieu	9	0,0	0,0	100,0	0,0	2
38185	Grenoble	24	8,3	37,5	4,2	50,0	18
38298	Le Péage-de-Roussillon	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
38544	Vienne	4	0,0	50,0	25,0	25,0	4
38563	Voiron	4	0,0	75,0	25,0	0,0	1
42147	Montbrison	1	0,0	100,0	0,0	0,0	1
42187	Roanne	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	8	25,0	25,0	25,0	25,0	7
42275	Saint-Priest-en-Jarez	6	0,0	33,3	0,0	66,7	4
43157	Le Puy-en-Velay	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
63032	Beaumont	4	0,0	0,0	100,0	0,0	4
63113	Clermont-Ferrand	7	0,0	0,0	100,0	0,0	4
63300	Riom	6	16,7	83,3	0,0	0,0	5
69013	Arnas	4	0,0	0,0	75,0	25,0	2
69029	Bron	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
69034	Caluire-et-Cuire	11	0,0	36,4	36,4	27,3	4
69081	Écully	6	16,7	0,0	83,3	0,0	3
69100	Irigny	6	0,0	0,0	100,0	0,0	6
69123	Lyon	14	7,1	21,4	42,9	28,6	11
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	—	—	—	—	—	—
69256	Vaulx-en-Velin	1	0,0	0,0	0,0	100,0	1
69259	Vénissieux	4	0,0	0,0	100,0	0,0	4
69266	Villeurbanne	6	0,0	16,7	50,0	33,3	5
69275	Décines-Charpieu	2	0,0	50,0	50,0	0,0	2
69290	Saint-Priest	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
73011	Albertville	2	0,0	50,0	0,0	50,0	1
73064	Challes-les-Eaux	5	0,0	0,0	100,0	0,0	1
73181	Moûtiers	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
74012	Annemasse	3	0,0	100,0	0,0	0,0	3
74081	Cluses	3	0,0	66,7	0,0	33,3	—
74217	Pringy	9	0,0	44,4	0,0	55,6	9
74281	Thonon-les-Bains	2	0,0	100,0	0,0	0,0	1
Auvergne-Rhône-Alpes		198	6,1%	26,8%	46,0%	21,2%	117

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Gastro-entérologues est de **55 ans**, il est de 57 ans pour les hommes, et de 49 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 56 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	62	52	56	66,7	66,7	0,0
Allier	57	47	56	75,0	37,5	12,5
Ardèche	56	63	58	75,0	50,0	0,0
Cantal	59	56	58	66,7	33,3	33,3
Drôme	58	49	56	53,8	46,2	30,8
Isère	57	47	54	48,8	39,0	14,6
Loire	61	54	58	78,9	52,6	21,1
Haute-Loire	57	—	57	50,0	50,0	0,0
Puy-de-Dôme	57	46	54	47,1	35,3	11,8
Rhône	56	48	53	46,7	30,0	6,7
Savoie	59	58	59	75,0	50,0	25,0
Haute-Savoie	57	43	53	52,9	23,5	5,9
Auvergne-Rhône-Alpes	57 ans	49 ans	55 ans	55,1%	37,9%	12,6%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est particulièrement faible, soit un écart de 6 années entre le département de **la Savoie** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **59 ans**, et les départements de **la Haute-Savoie** et **du Rhône** qui enregistrent l'âge moyen le plus faible, soit **53 ans**.

24 territoires de santé sur les 45 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 55 ans, soit **53,3%** des territoires de santé des gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **21 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 55 ans (*tab. n° 12*).

142 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **71,7%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁶ est de 2,5 ou 254 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes âgés de moins 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **22 Territoires de santé**, soit **48,9%** des territoires de santé des gastro-entérologues.

⁶ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

109 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit 55,1% des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **31 Territoires de santé**, soit **68,9%** des territoires de santé des gastro-entérologues.

75 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit 37,9% des praticiens. Concrètement, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **17 Territoires de santé**, soit **37,8%** des territoires de santé des gastro-entérologues.

25 gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit 12,6% des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **3 Territoires de santé**, soit **6,7%** des territoires de santé des gastro-entérologues.

Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :

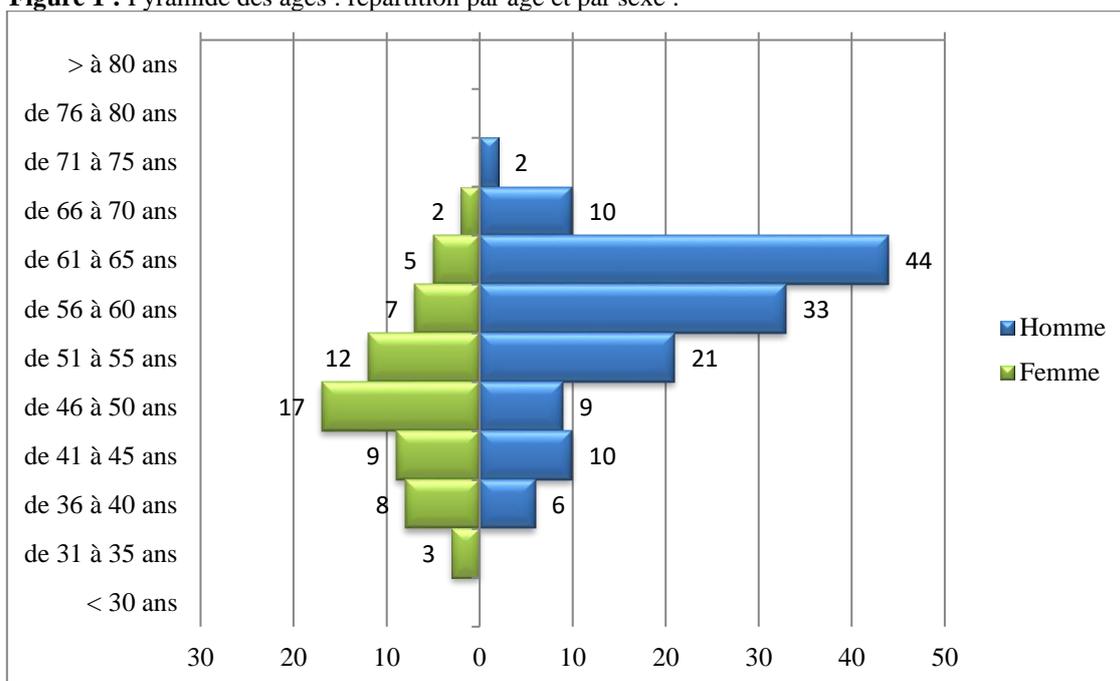
Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	—	61	61	2	2	2	—
01053	Bourg-en-Bresse	—	44	44	2	—	—	—
01313	Prévessin-Moëns	62	—	62	2	2	2	—
03185	Montluçon	60	47	57	4	3	2	—
03190	Moulins	55	—	55	3	2	1	1
03310	Vichy	57	—	57	1	1	—	—
07010	Annonay	—	—	—	—	—	—	—
07019	Aubenas	59	63	60	3	3	2	—
07324	Tournon-sur-Rhône	51	—	51	1	—	—	—
15014	Aurillac	59	56	58	3	2	1	1
26057	Bourg-de-Péage	59	51	56	3	1	1	1
26198	Montélimar	64	62	64	4	4	3	2
26362	Valence	54	34	51	6	2	2	1
38053	Bourgoin-Jallieu	46	43	44	9	1	1	—
38185	Grenoble	60	53	59	24	17	14	6
38298	Le Péage-de-Roussillon	59	—	59	1	1	—	—
38544	Vienne	42	42	42	4	—	—	—
38563	Voiron	62	50	53	4	1	1	—
42147	Montbrison	55	—	55	1	1	—	—
42187	Roanne	60	67	62	4	4	3	1
42218	Saint-Étienne	63	58	60	8	7	5	1
42275	Saint-Priest-en-Jarez	63	44	53	6	3	2	2
43157	Le Puy-en-Velay	57	—	57	2	1	1	—
63032	Beaumont	55	49	52	4	1	1	—
63113	Clermont-Ferrand	60	50	58	7	5	3	1
63300	Riom	55	41	50	6	2	2	1
69013	Arnas	54	—	54	4	2	—	—
69029	Bron	—	60	60	1	1	1	—
69034	Caluire-et-Cuire	54	47	52	11	6	3	—
69081	Écully	62	45	54	6	3	2	1
69100	Irigny	60	47	56	6	3	3	—
69123	Lyon	55	51	54	14	7	4	3
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	—	—	—	—	—	—	—
69256	Vaulx-en-Velin	61	—	61	1	1	1	—
69259	Vénissieux	49	48	48	4	1	—	—
69266	Villeurbanne	54	52	54	6	2	2	—
69275	Décines-Charpieu	60	53	57	2	1	1	—
69290	Saint-Priest	58	41	50	4	1	1	—
73011	Albertville	65	—	65	2	2	2	1
73064	Challes-les-Eaux	56	58	56	5	3	1	—
73181	Moutiers	65	—	65	1	1	1	1
74012	Annemasse	58	43	48	3	1	—	—
74081	Cluses	60	54	58	3	2	2	—
74217	Pringy	56	38	52	9	5	2	1
74281	Thonon-les-Bains	55	—	55	2	1	—	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	57 ans	49 ans	55 ans	198	109	75	25

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, la Gastro-entérologie est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 135 gastro-entérologues sont des hommes (soit **68,2%** des gastro-entérologues libéraux et/ou mixte) et 63 des femmes (soit **31,8%** des praticiens) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, **le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie, l'Ardèche, la Drôme, l'Allier et la Savoie** sont les départements où les taux de masculinité sont les plus élevés, plus de **70,0%** des gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont des hommes, et même 100,0% des praticiens pour le département de **la Haute-Loire** mais qui ne compte que deux praticiens. À l'opposé, les taux de féminité les plus élevés concernent les départements de **la Loire** et de **l'Ain** où plus de **40,0%** des gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :

Les départements	Homme	Femme
Ain	33,3	66,7
Allier	87,5	12,5
Ardèche	75,0	25,0
Cantal	66,7	33,3
Drôme	76,9	23,1
Isère	65,9	34,1
Loire	57,9	42,1
Haute-Loire	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	70,6	29,4
Rhône	66,7	33,3
Savoie	87,5	12,5
Haute-Savoie	70,6	29,4
Auvergne-Rhône-Alpes	68,2%	31,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que 19 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 112 gastro-entérologues ayant répondu au questionnaire). 63,2% des praticiens concernés sont des femmes.

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont très proches, et peu de différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, l'établissement demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	6,7	4,8	6,1
Cabinet de groupe	27,4	25,4	26,8
Etablissement	45,9	46,0	46,0
Non communiqué	20,0	23,8	21,2
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

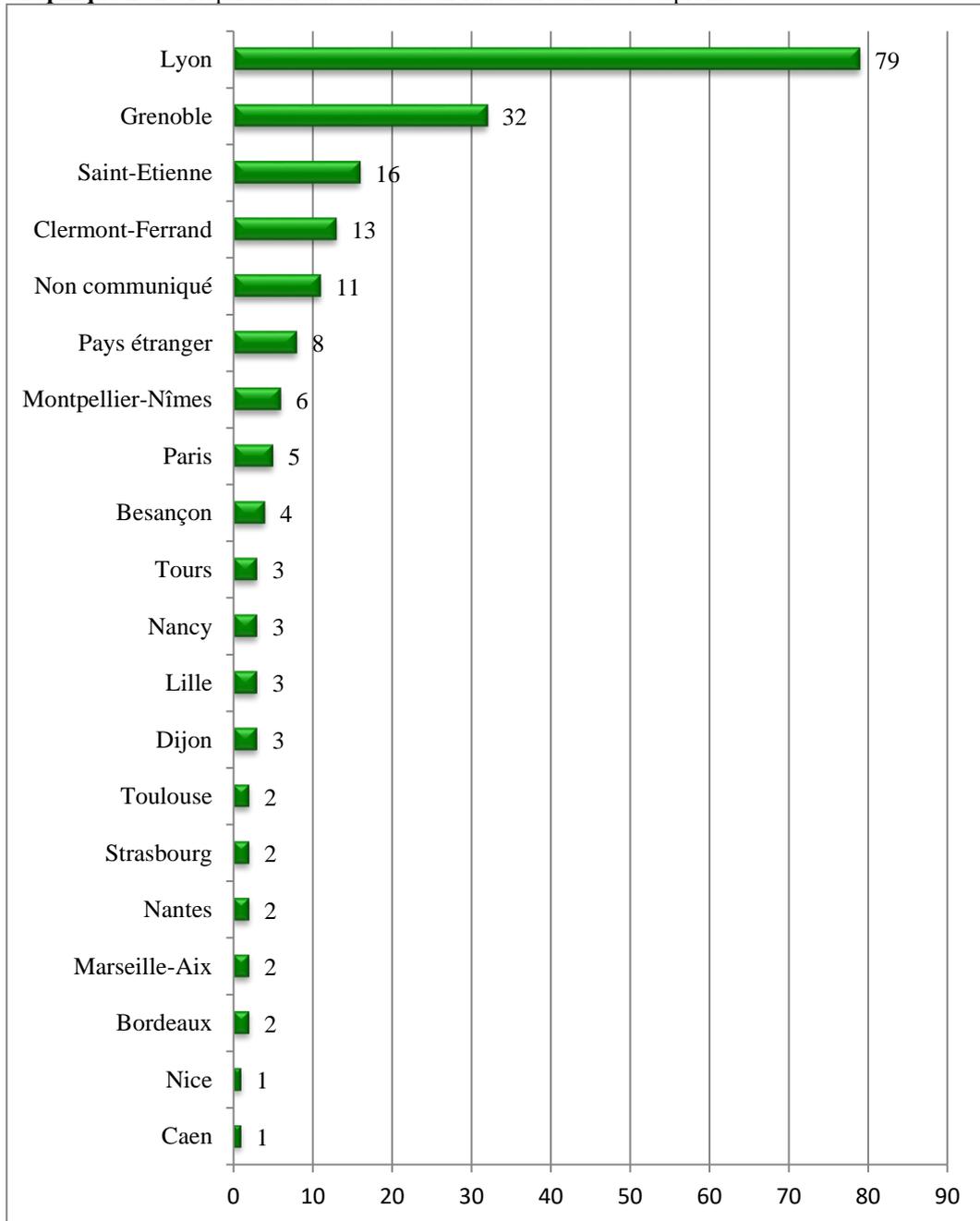
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix du cabinet individuel et/ou de groupe comme cadre d'exercice, qui est ici "légèrement moins présent" chez les praticiens-femmes que chez les praticiens-hommes, mais de nouveau le taux de réponse ne permet d'affiner cette analyse.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" particulièrement développé. En effet, **70,7%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **70,7%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'importance de l'effet de « préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Occitanie : **4,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : les facultés issues de pays étranger : **4,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, pour les départements de **l'Isère, la Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Haute-Savoie**, au moins 60,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Et même 100,0% pour le département de **l'Ain** où l'ensemble des 6 praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme et de la Savoie** où moins de 30,0% des praticiens sont issus des facultés régionales, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	6	1,0	56	66,7	66,7
Allier	343 062	8	2,3	56	75,0	37,5
Ardèche	322 381	4	1,2	58	75,0	50,0
Cantal	146 618	3	2,0	58	66,7	33,3
Drôme	499 159	13	2,6	56	53,8	46,2
Isère	1 243 597	41	3,3	54	48,8	39,0
Loire	757 305	19	2,5	58	78,9	52,6
Haute-Loire	226 565	2	0,9	57	50,0	50,0
Puy-de-Dôme	644 216	17	2,6	54	47,1	35,3
Rhône	1 801 885	60	3,3	53	46,7	30,0
Savoie	426 924	8	1,9	59	75,0	50,0
Haute-Savoie	783 127	17	2,2	53	52,9	23,5
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	2,5	55 ans	55,1%	37,9%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	97 732	2	2,0	61	100,0	100,0	0,0
01053	Bourg-en-Bresse	254 534	2	0,8	44	0,0	0,0	0,0
01313	Prévessin-Moëns	117 569	2	1,7	62	100,0	100,0	0,0
03185	Montluçon	122 995	4	3,3	57	75,0	50,0	0,0
03190	Moulins	111 017	3	2,7	55	66,7	33,3	33,3
03310	Vichy	125 547	1	0,8	57	100,0	0,0	0,0
07010	Annonay	67 593	-	-	-	-	-	-
07019	Aubenas	102 019	3	2,9	60	100,0	66,7	0,0
07324	Tournon-sur-Rhône	61 906	1	1,6	51	0,0	0,0	0,0
15014	Aurillac	141 023	3	2,1	58	66,7	33,3	33,3
26057	Bourg-de-Péage	132 166	3	2,3	56	33,3	33,3	33,3
26198	Montélimar	195 917	4	2,0	64	100,0	75,0	50,0
26362	Valence	267 487	6	2,2	51	33,3	33,3	16,7
38053	Bourgoin-Jallieu	274 964	9	3,3	44	11,1	11,1	0,0
38185	Grenoble	590 687	24	4,1	59	70,8	58,3	25,0
38298	Le Péage-de-Roussillon	62 107	1	1,6	59	100,0	0,0	0,0
38544	Vienne	130 012	4	3,1	42	0,0	0,0	0,0
38563	Voiron	165 070	4	2,4	53	25,0	25,0	0,0
42147	Montbrison	103 974	1	1,0	55	100,0	0,0	0,0
42187	Roanne	183 522	4	2,2	62	100,0	75,0	25,0
42218	Saint-Étienne	414 915	8	1,9	60	87,5	62,5	12,5
42275	Saint-Priest-en-Jarez	146 059	6	4,1	53	50,0	33,3	33,3
43157	Le Puy-en-Velay	156 122	2	1,3	57	50,0	50,0	0,0
63032	Beaumont	97 897	4	4,1	52	25,0	25,0	0,0
63113	Clermont-Ferrand	424 322	7	1,6	58	71,4	42,9	14,3
63300	Riom	100 971	6	5,9	50	33,3	33,3	16,7
69013	Arnas	239 319	4	1,7	54	50,0	0,0	0,0
69029	Bron	39 283	1	2,5	60	100,0	100,0	0,0
69034	Caluire-et-Cuire	194 408	11	5,7	52	54,5	27,3	0,0
69081	Écully	181 938	6	3,3	54	50,0	33,3	16,7
69100	Irigny	192 012	6	3,1	56	50,0	50,0	0,0
69123	Lyon	525 138	14	2,7	54	50,0	28,6	21,4
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	21 848	-	-	-	-	-	-
69256	Vaulx-en-Velin	45 294	1	2,2	61	100,0	100,0	0,0
69259	Vénissieux	125 743	4	3,2	48	25,0	0,0	0,0
69266	Villeurbanne	148 543	6	4,0	54	33,3	33,3	0,0
69275	Décines-Charpieu	109 136	2	1,8	57	50,0	50,0	0,0
69290	Saint-Priest	93 076	4	4,3	50	25,0	25,0	0,0
73011	Albertville	61 579	2	3,2	65	100,0	100,0	50,0
73064	Challes-les-Eaux	364 798	5	1,4	56	60,0	20,0	0,0
73181	Moûtiers	51 632	1	1,9	65	100,0	100,0	100,0
74012	Annemasse	211 958	3	1,4	48	33,3	0,0	0,0
74081	Cluses	125 724	3	2,4	58	66,7	66,7	0,0
74217	Pringy	310 005	9	2,9	52	55,6	22,2	11,1
74281	Thonon-les-Bains	131 405	2	1,5	55	50,0	0,0	0,0
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	198	2,5	55 ans	55,1%	37,9%	12,6%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁷ à un gastro-entérologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **24 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (2,7) demeure conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (15 minutes) et le département **du Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (39 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	20 mn
Allier	22 mn
Ardèche	26 mn
Cantal	39 mn
Drôme	26 mn
Isère	20 mn
Loire	18 mn
Haute-Loire	33 mn
Puy-de-Dôme	29 mn
Rhône	15 mn
Savoie	23 mn
Haute-Savoie	16 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	24 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE⁸), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,2), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (15 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (33 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements du Rhône, de l'Allier et de la Drôme enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ain et du Puy-de-Dôme, dans un contexte où les valeurs oscillent de 11 à 18 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements de la Loire et de la Haute-

⁷ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

⁸ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolarisée et/ou commune périurbaine monopolarisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Savoie enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de du Cantal.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	11	18	20	17	26	33	27	27
Allier	5	13	17	12	21	26	26	26
Ardèche	10	15	17	15	25	50	33	34
Cantal	3	14		13	44	44	42	43
Drôme	7	12	14	12	20	19	35	33
Isère	7	17	15	14	24	37	31	30
Loire	8	15	16	14	17	22	26	25
Haute-Loire	7	16	21	14	33	44	37	37
Puy-de-Dôme	8	17	26	18	30	42	40	40
Rhône	6	16	14	11	20		27	26
Savoie	9	19	19	15	24	27	30	29
Haute-Savoie	10	15	22	15	24	22	26	25
Auvergne-Rhône-Alpes	8	16	18	15	25	36	33	33

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

36

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **73,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	58,6	30,9	10,2	0,2	0,0
Allier	62,1	31,8	6,1	0,0	0,0
Ardèche	56,6	29,1	11,1	3,2	0,1
Cantal	37,5	17,6	26,3	15,3	3,2
Drôme	72,4	20,8	5,4	1,3	0,2
Isère	73,8	23,5	2,2	0,4	0,0
Loire	81,0	17,1	1,9	0,0	0,0
Haute-Loire	30,6	33,5	30,6	5,2	0,1
Puy-de-Dôme	64,3	22,5	9,1	3,9	0,2
Rhône	93,9	5,2	0,9	0,0	0,0
Savoie	64,5	24,5	6,4	3,6	1,1
Haute-Savoie	73,3	25,3	1,5	0,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	73,3%	20,0%	5,3%	1,3%	0,2%

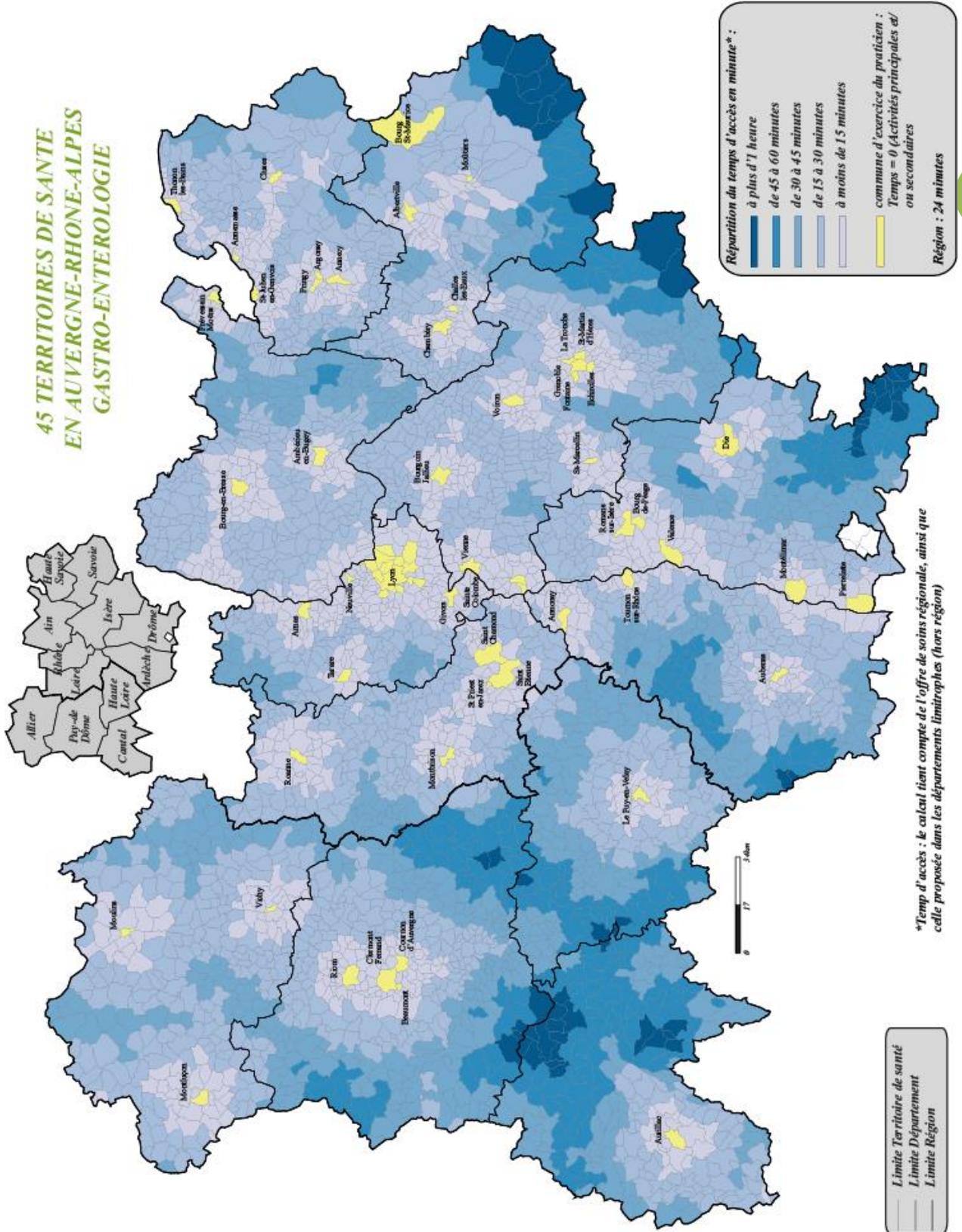
Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Près de **94,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte, alors que moins de **40,0%** des populations des départements **du Cantal** et de **la Haute-Loire** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si plus de 93,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **la Drôme**, de **l'Allier**, de **l'Isère**, de **la Loire**, de **la Haute-Savoie** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 85,0% et 89,0% pour les départements de **l'Ardèche**, **du Puy-de-Dôme**, de **la Savoie** et de **l'Ain**, il est de 64,1% pour **la Haute-Loire** et "seule" 55,1% de la population du département **du Cantal** se situe à moins de 30 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

45 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GASTRO-ENTEROLOGIE



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les gastro-entérologues libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **la Savoie, du Cantal, de la Haute-Savoie, de l'Allier**, et tout particulièrement de **la Haute-Loire, de l'Ain** et de **l'Ardèche** dont les densités médicales sont très inférieures à la densité médicale régionale observée ; et les départements de **la Loire, de la Drôme, du Puy-de-Dôme, de l'Isère** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où un peu plus de 44,0% des territoires de santé enregistre une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

- ▶ Les **198 gastro-entérologues** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **185,33 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.
- ▶ L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, les Territoires de santé d'Annonay et de Sainte-Foy-lès-Lyon sont les deux seuls exemples de territoire de santé dont l'existence repose que sur les activités complémentaires de praticiens installés dans leur département respectif.

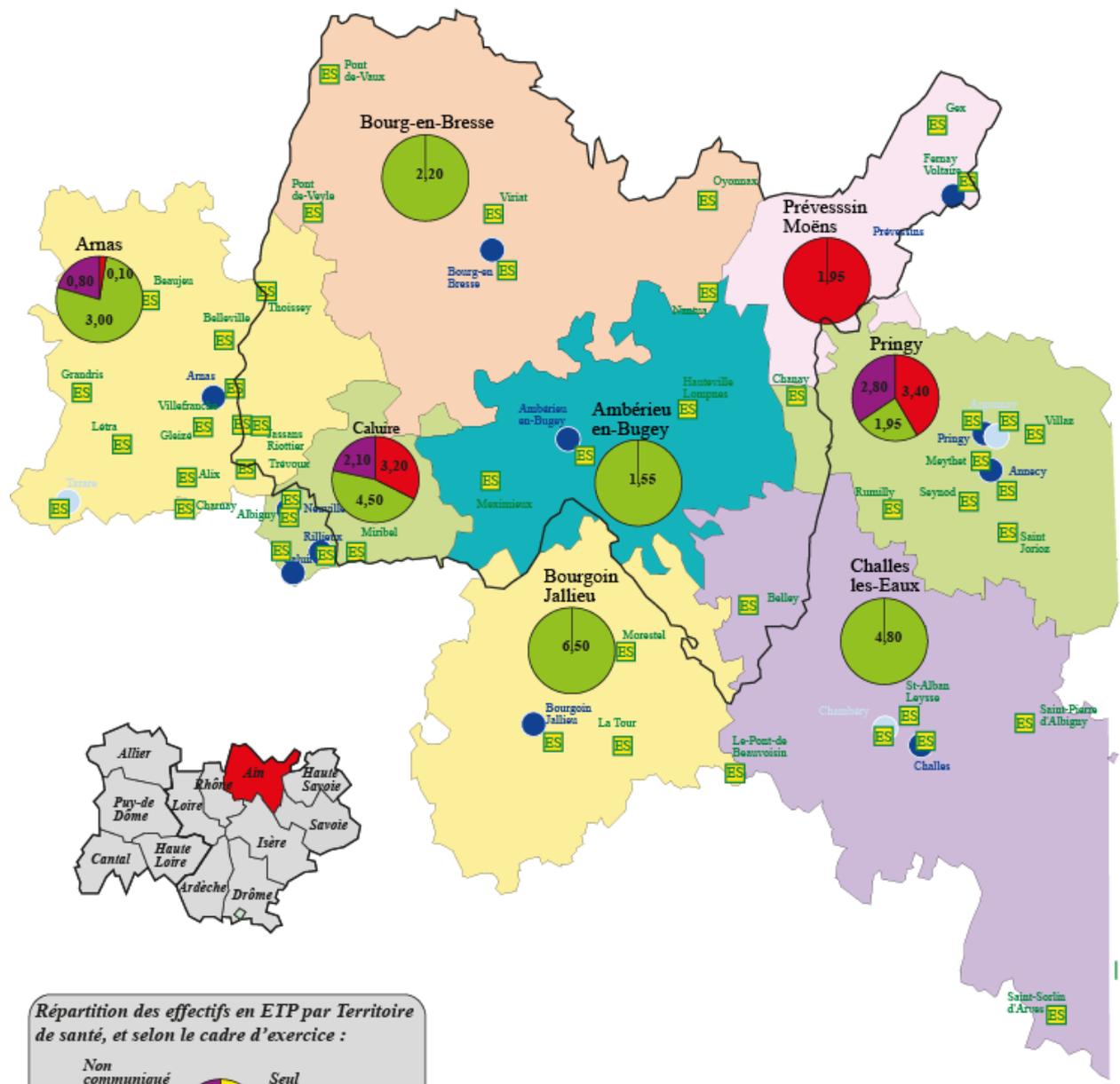
■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit près d'un praticien sur deux mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses.

- Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 55 ans ; plus d'un praticien sur deux est âgé de 55 ans et plus, plus d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; près de deux praticiens sur cinq sont âgés de 60 ans et plus, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; près de 13,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !
- Une activité fortement masculine : près de 7 praticiens sur 10 sont des hommes (68,2%), mais 64,7% des praticiens âgés de moins de 40 ans sont des femmes.
- L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un gastro-entérologue libéral et/ou mixte est de 24 minutes, ce temps est de 15 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 33 minutes dans les espaces à dominante rurale. Plus de 93,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 25 et 30 minutes pour les départements de **l'Ardèche**, de **la Drôme** et **du Puy-de-Dôme**, et même de 33 minutes pour le département de **la Haute-Loire** et 39 minutes pour celui **du Cantal**. Et si plus de 73,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un gastro-entérologue libéral et/ou mixte, ce taux est de 37,5% pour le département **du Cantal** et de 30,6% pour **la Haute-Loire**.

V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Ain



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

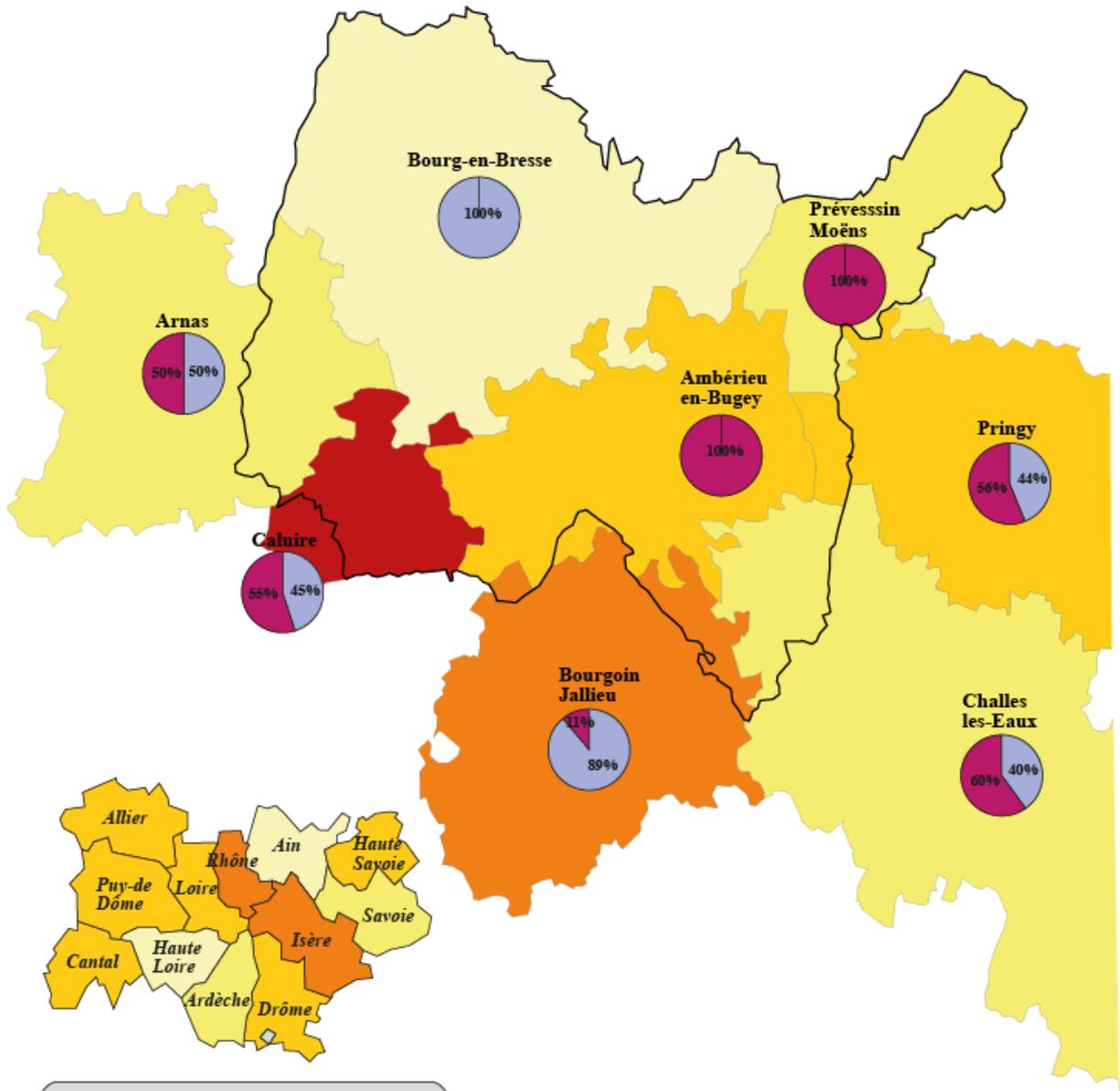
Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ain



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

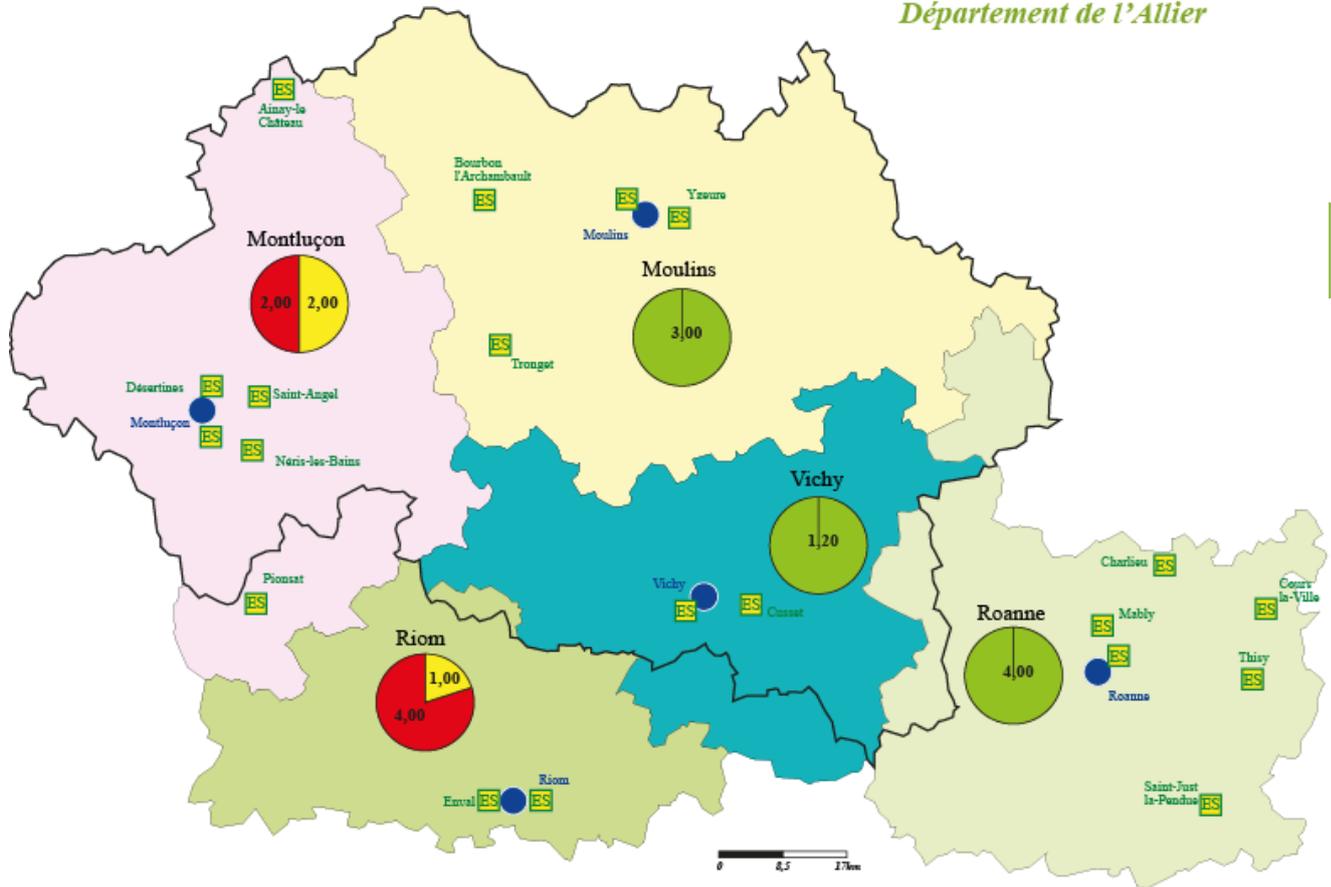
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

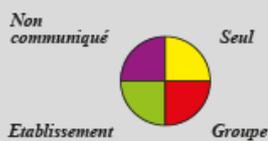
Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Allier



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

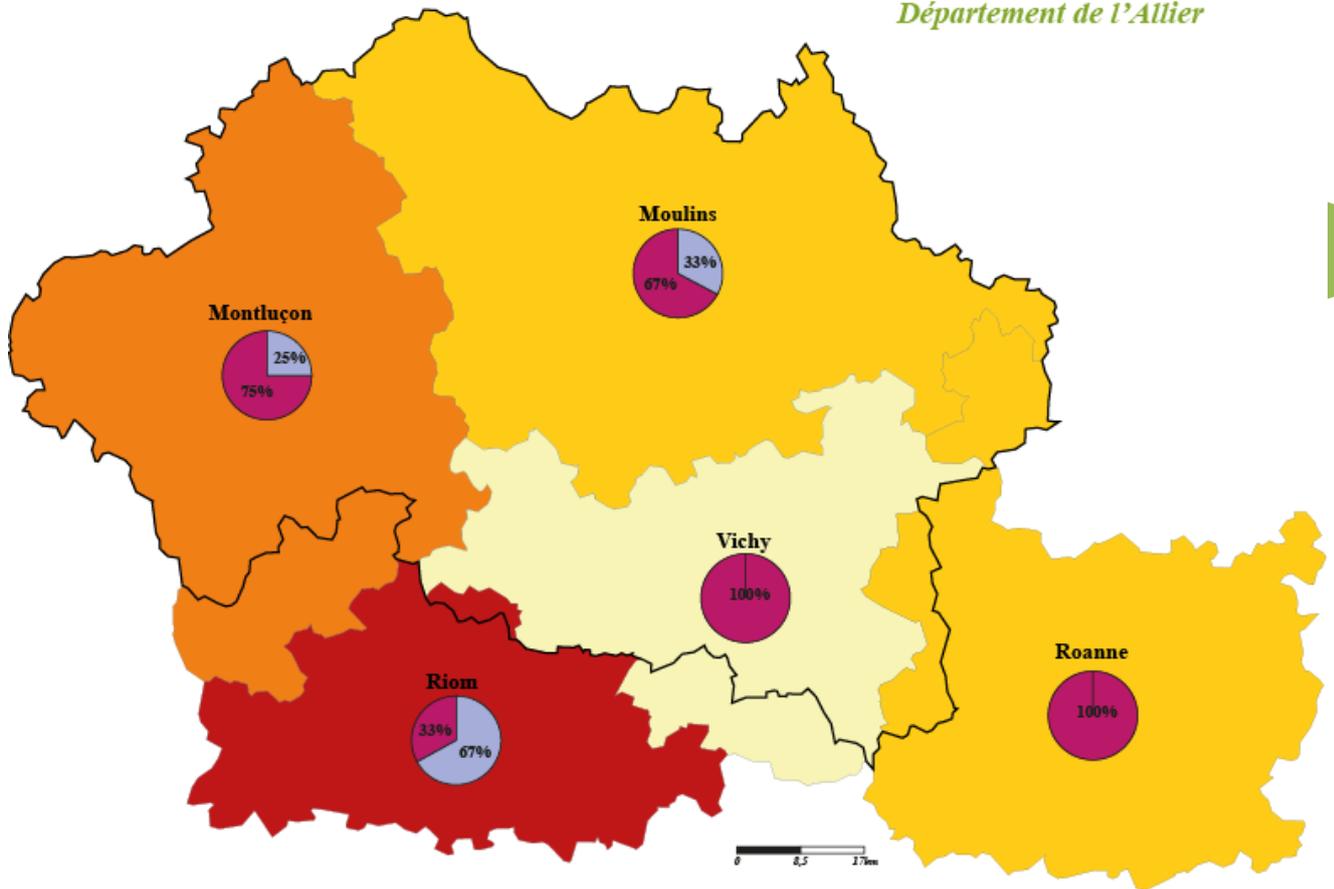
● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Allier



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

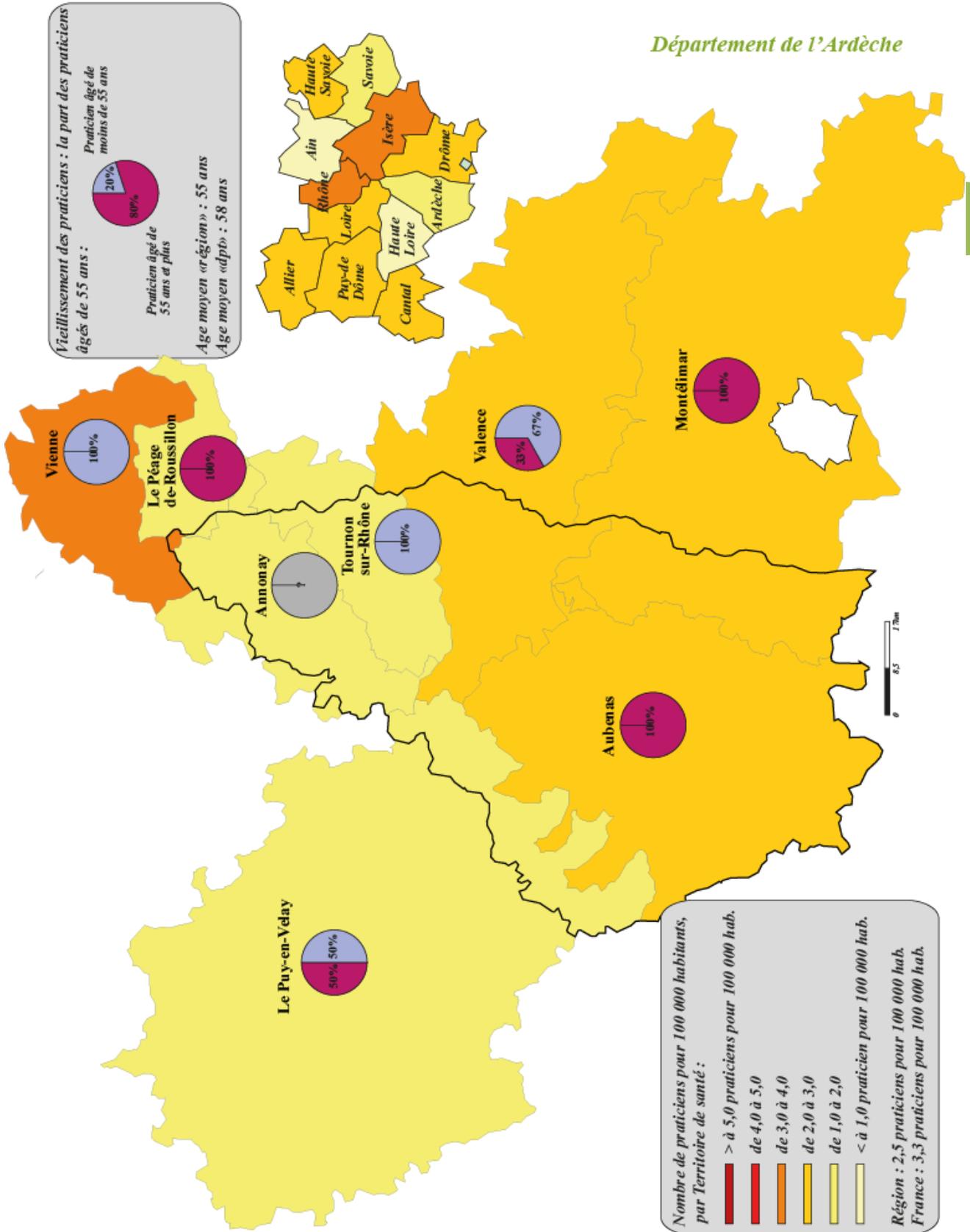
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans

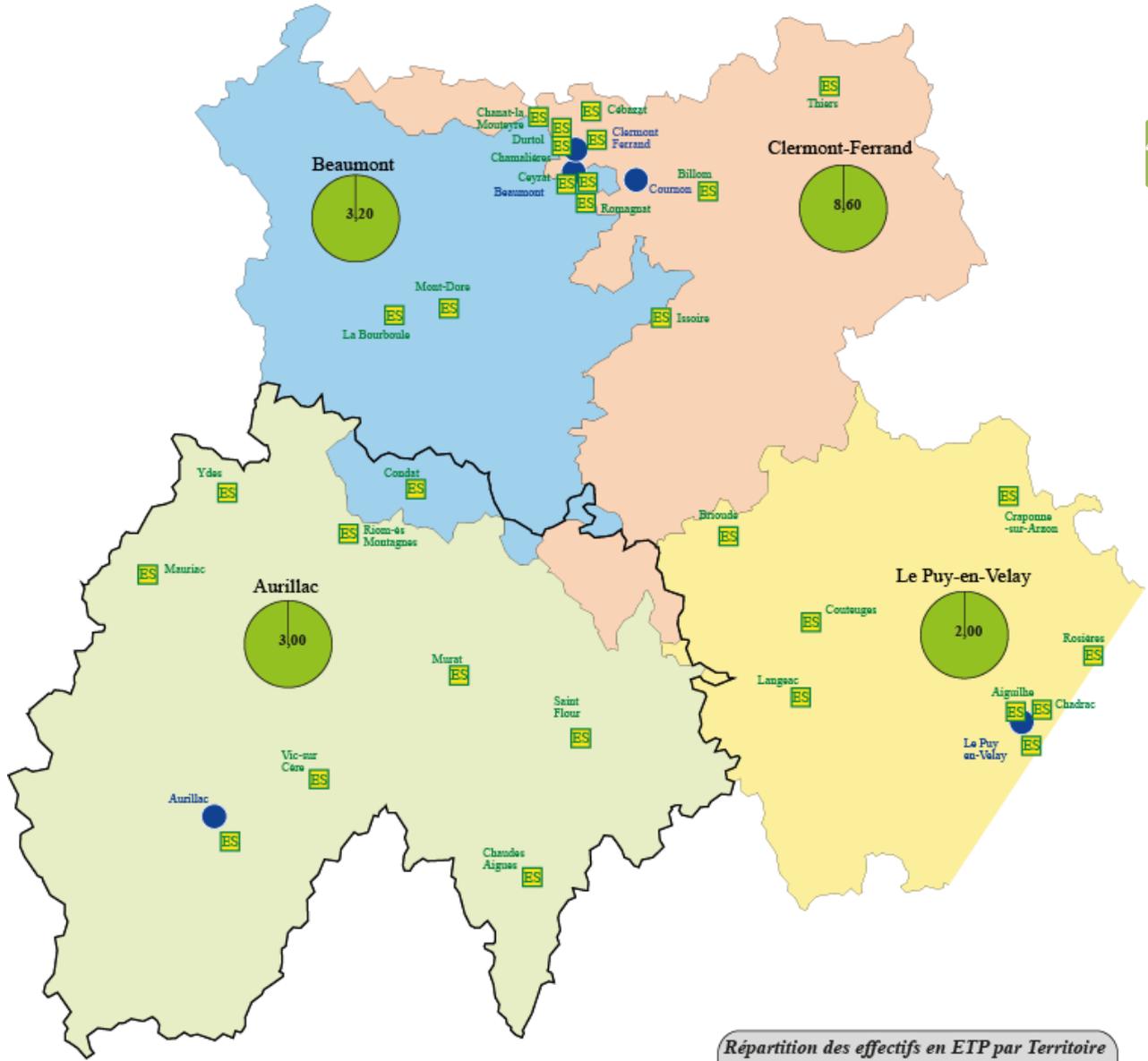
Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ardèche



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

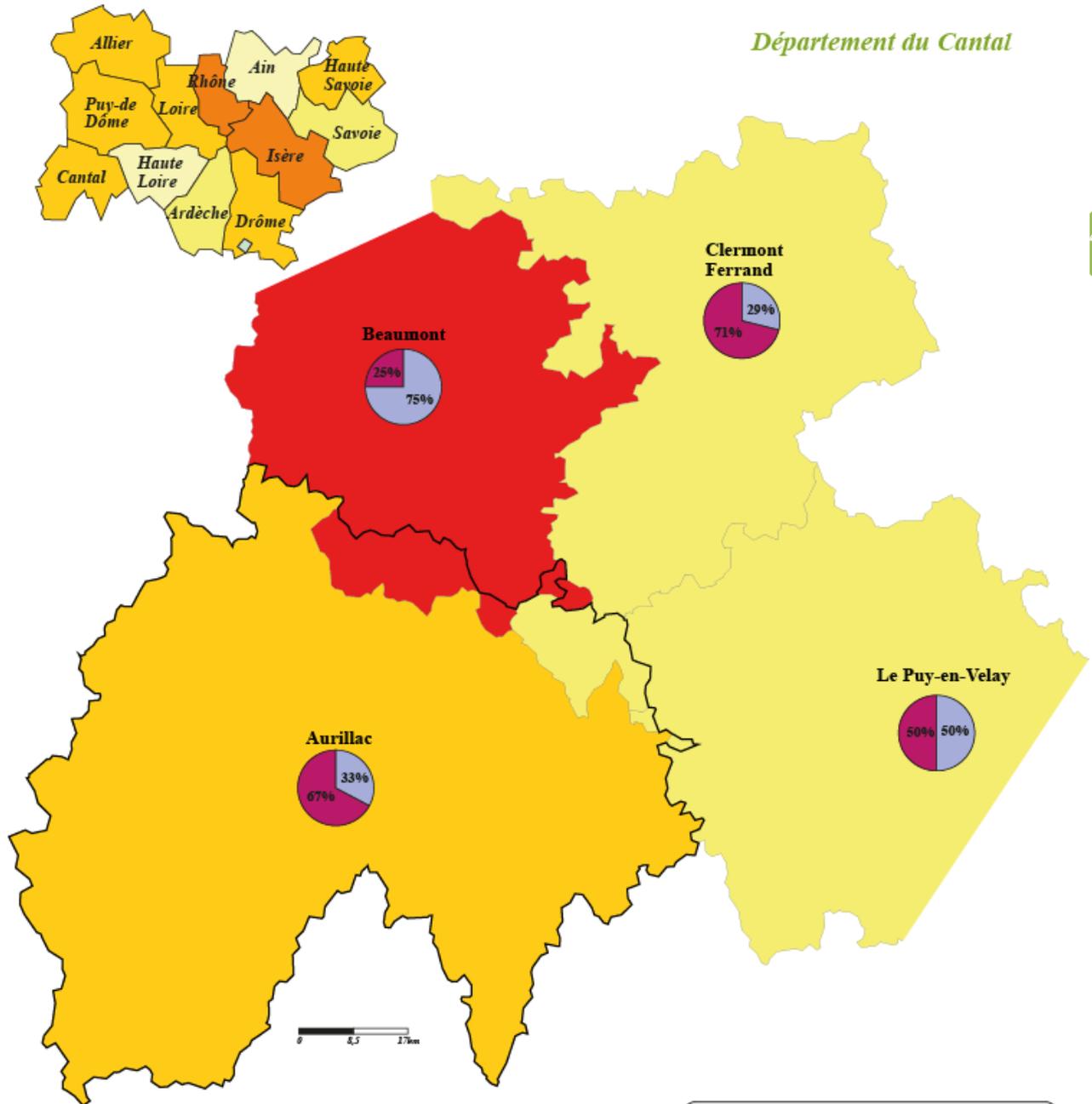
Département du Cantal



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Cantal

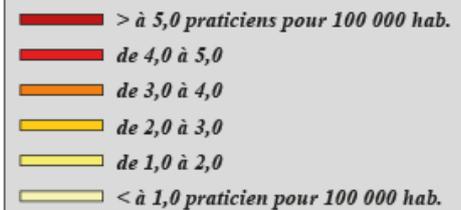


Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

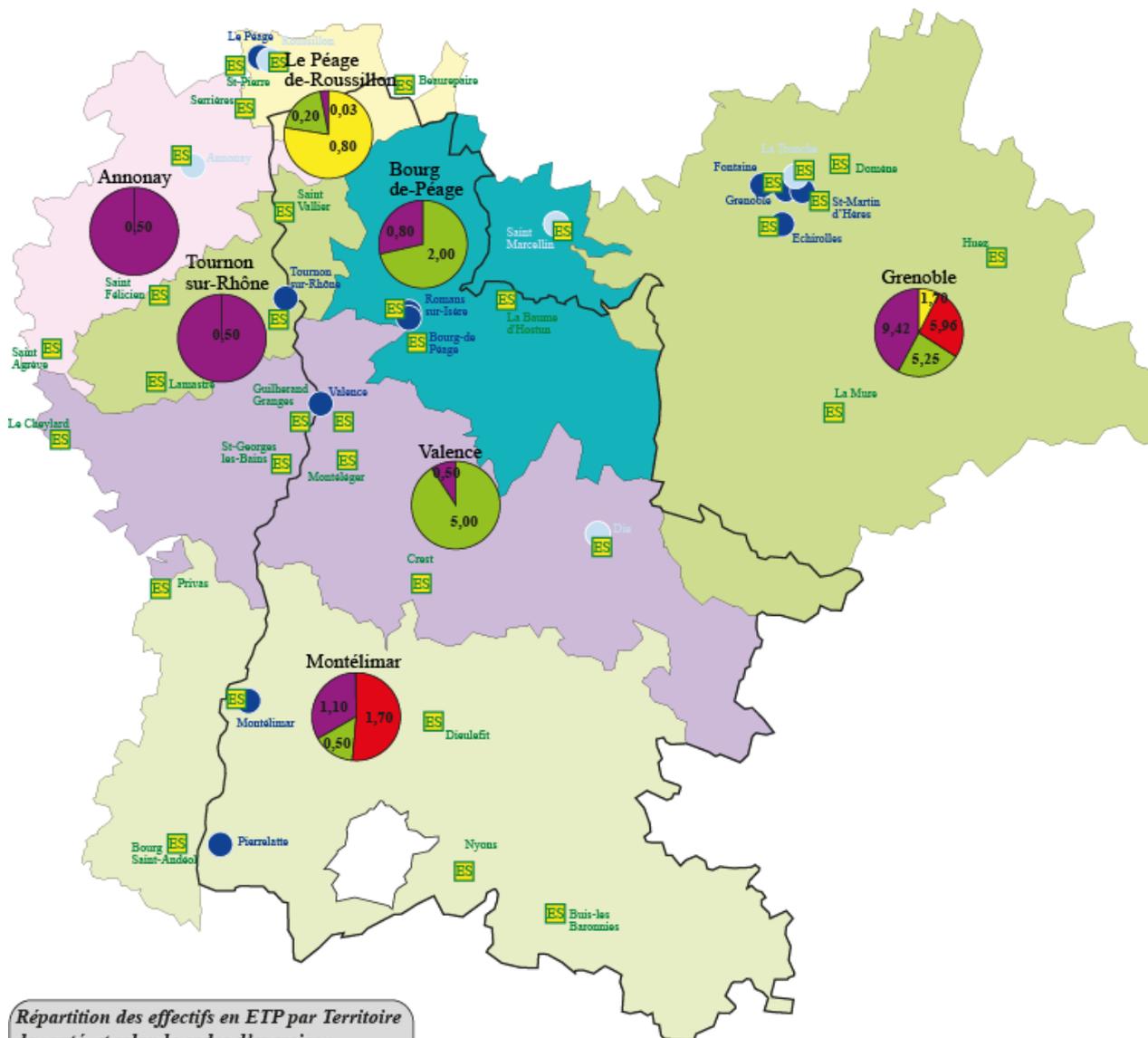


Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans

Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :



Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

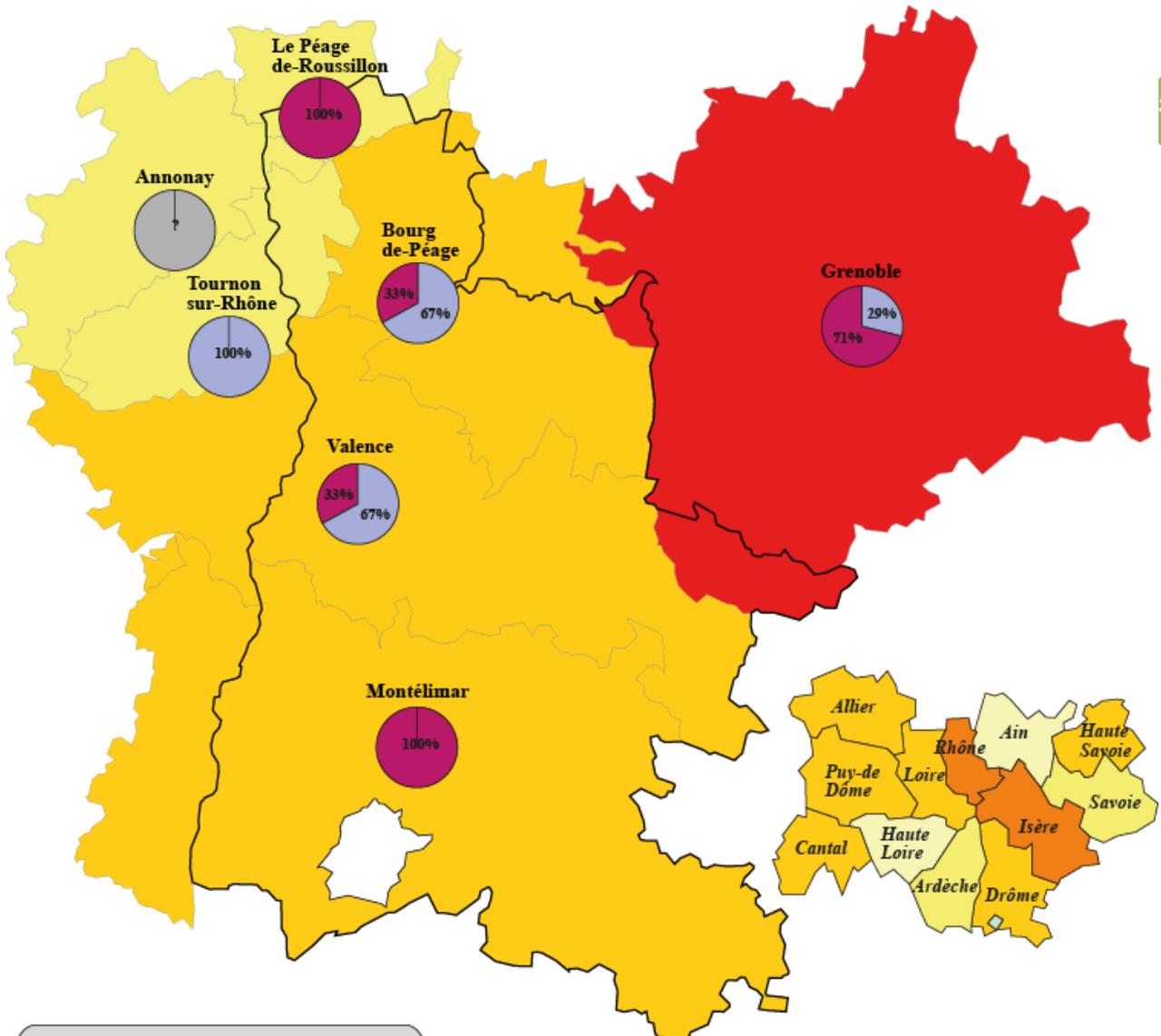


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)





Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

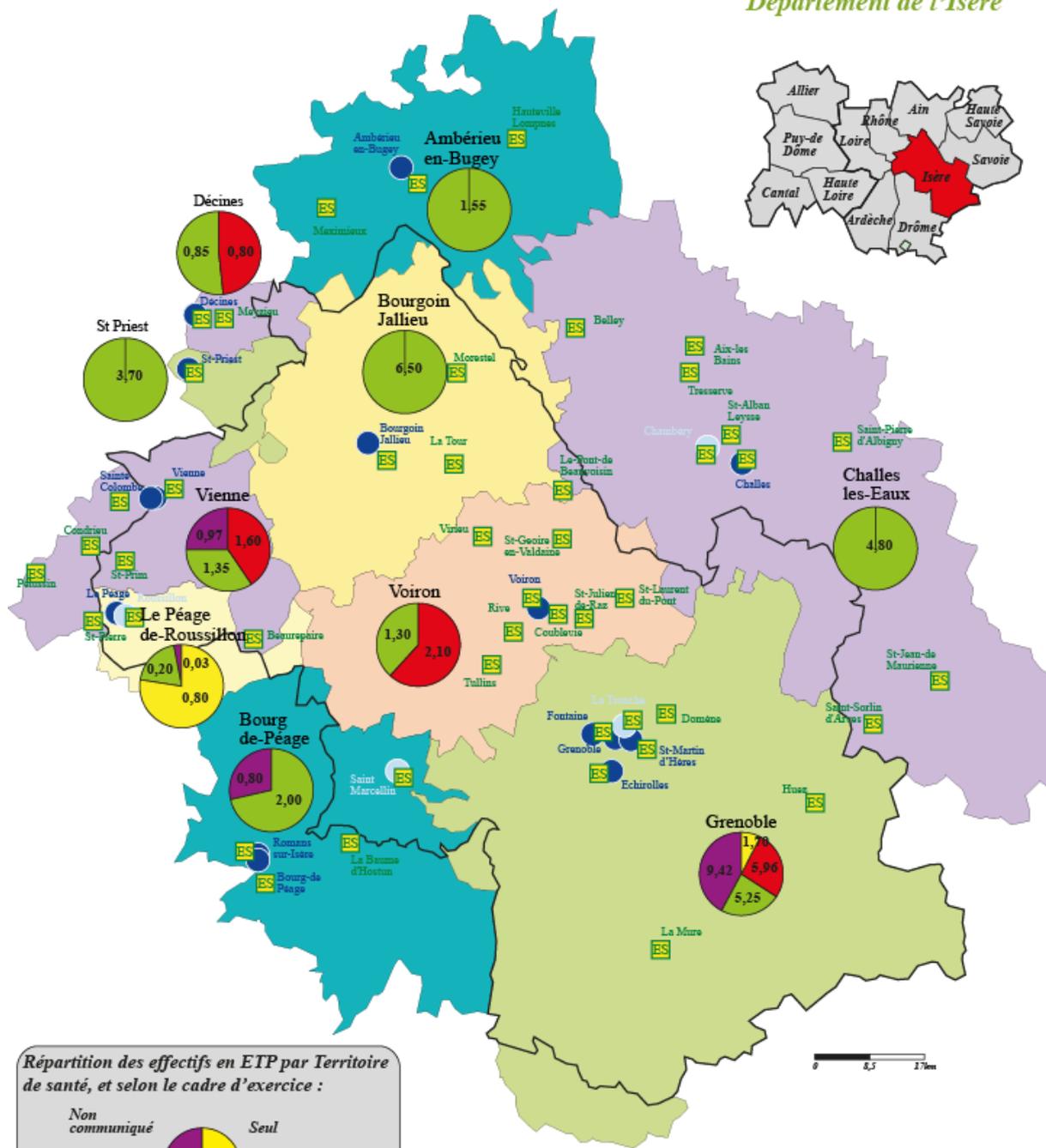


Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans

Département de l'Isère



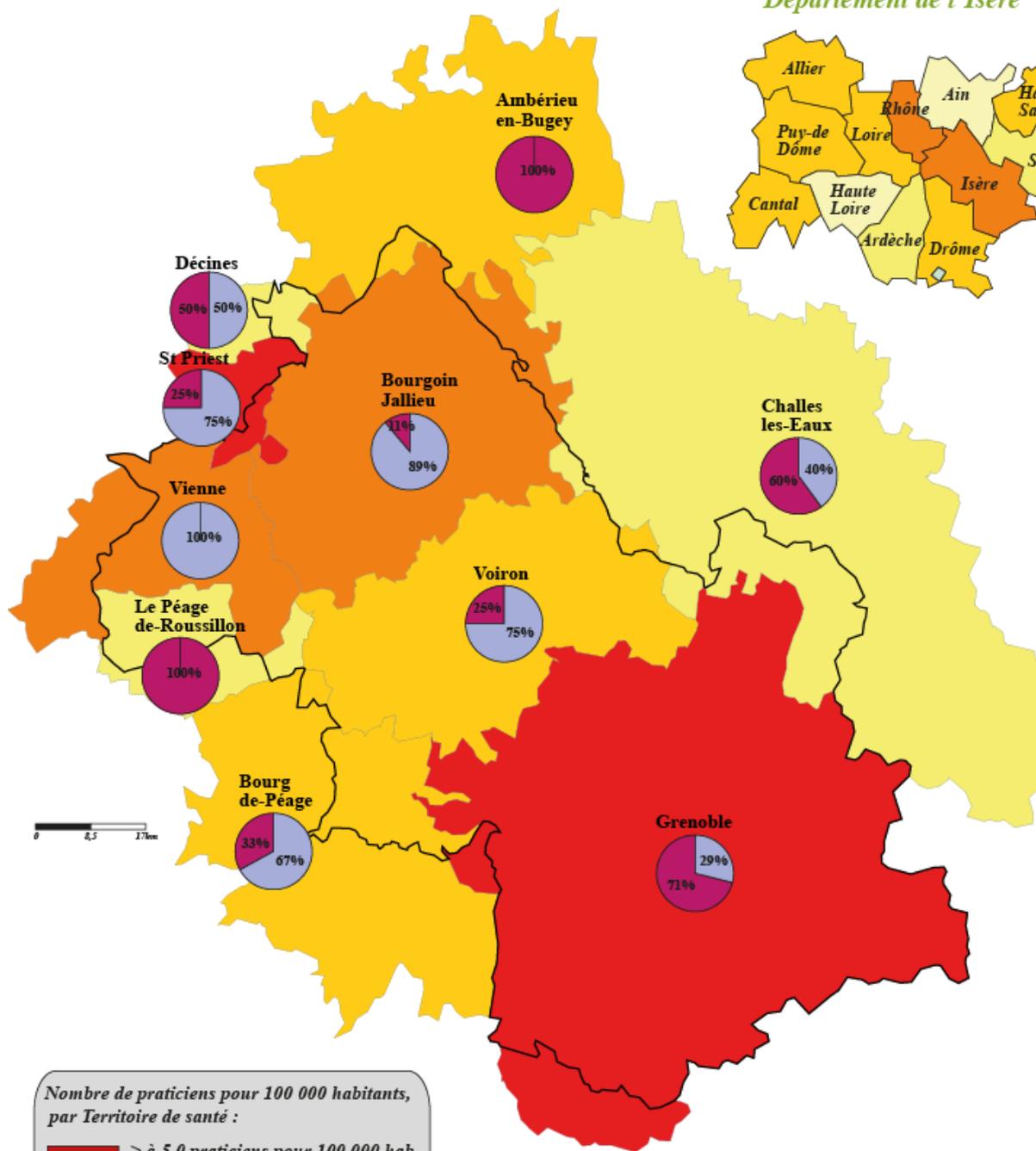
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département de l'Isère



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

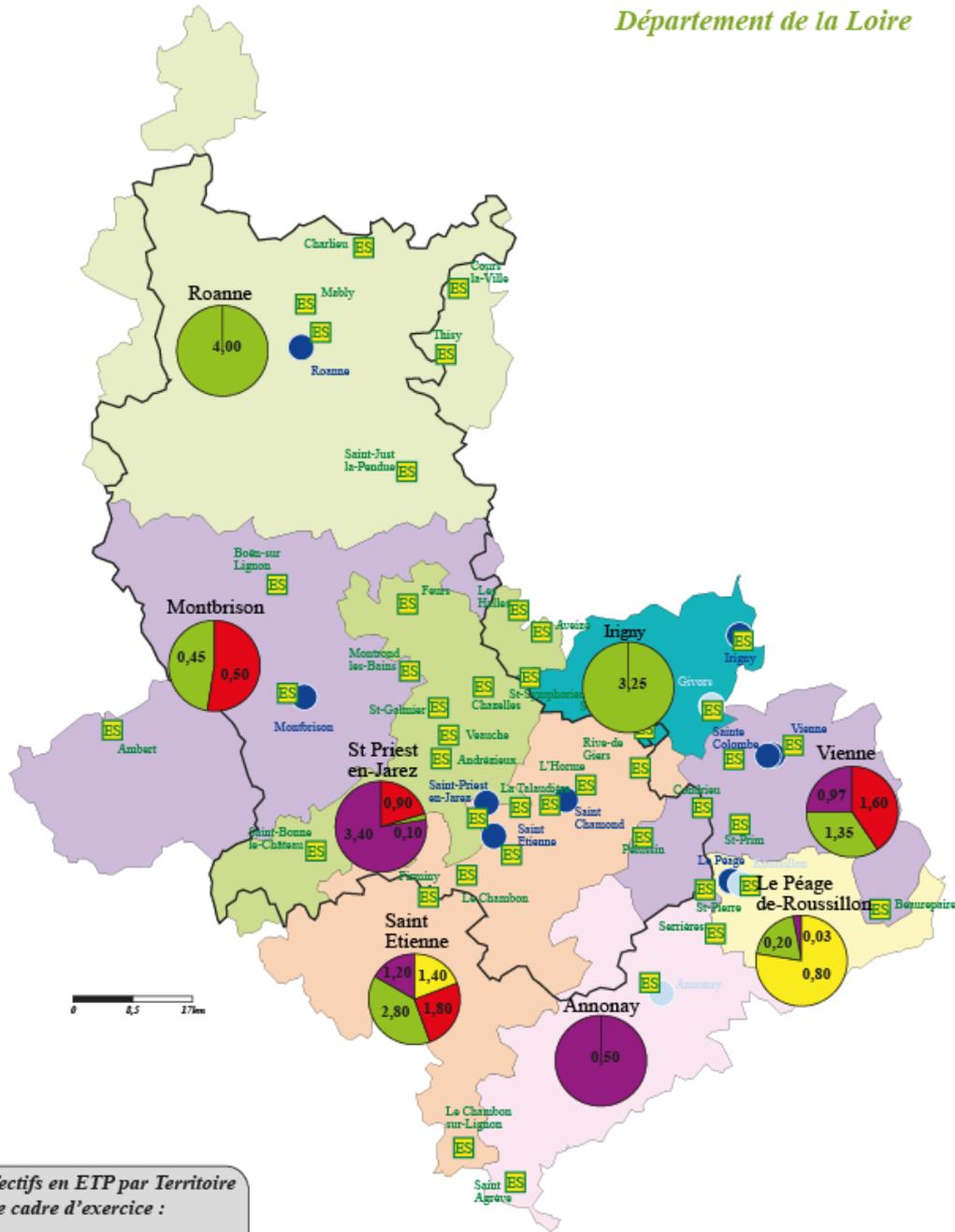
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 54 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Loire



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

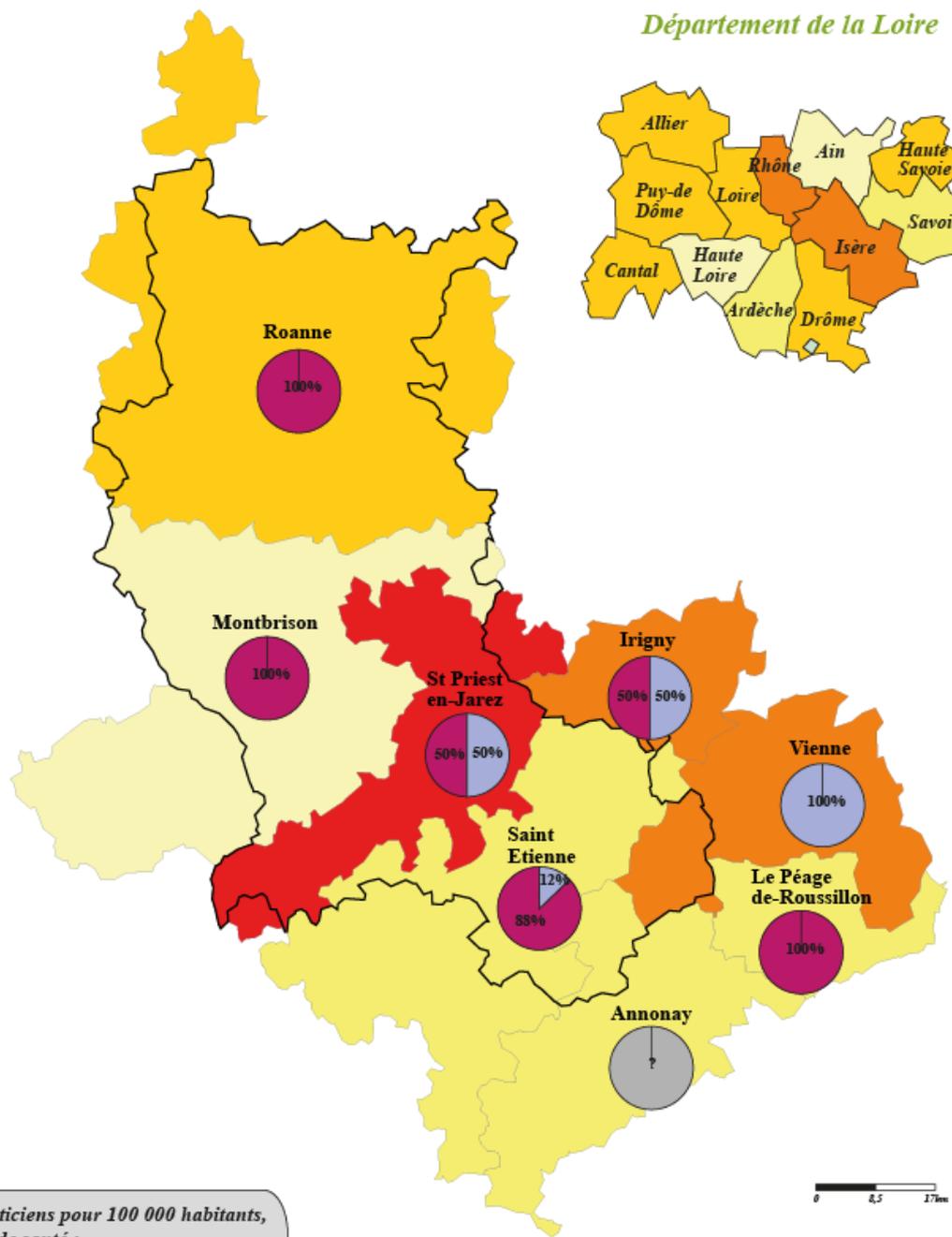
Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Département de la Loire



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

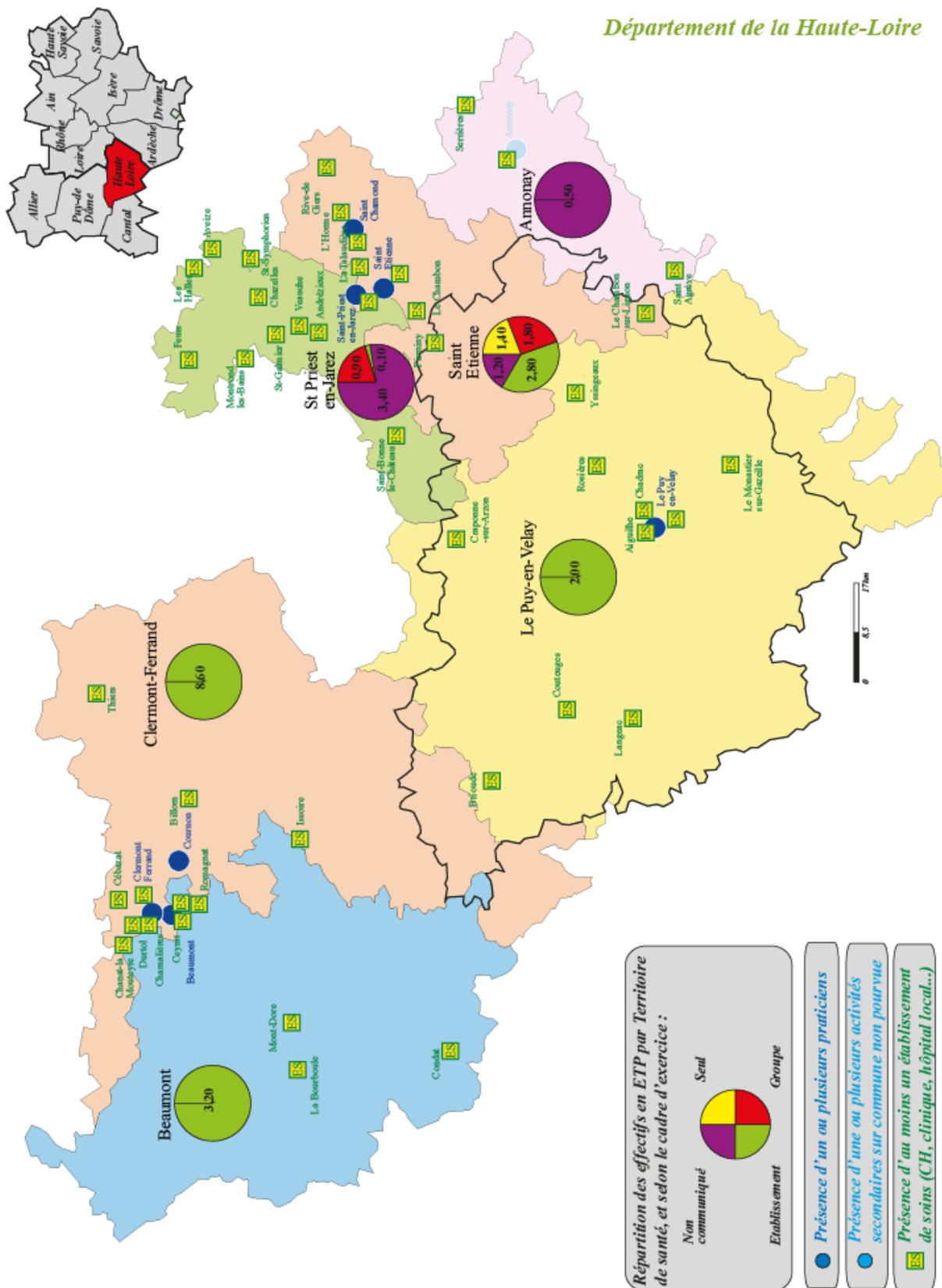
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de la Haute-Loire

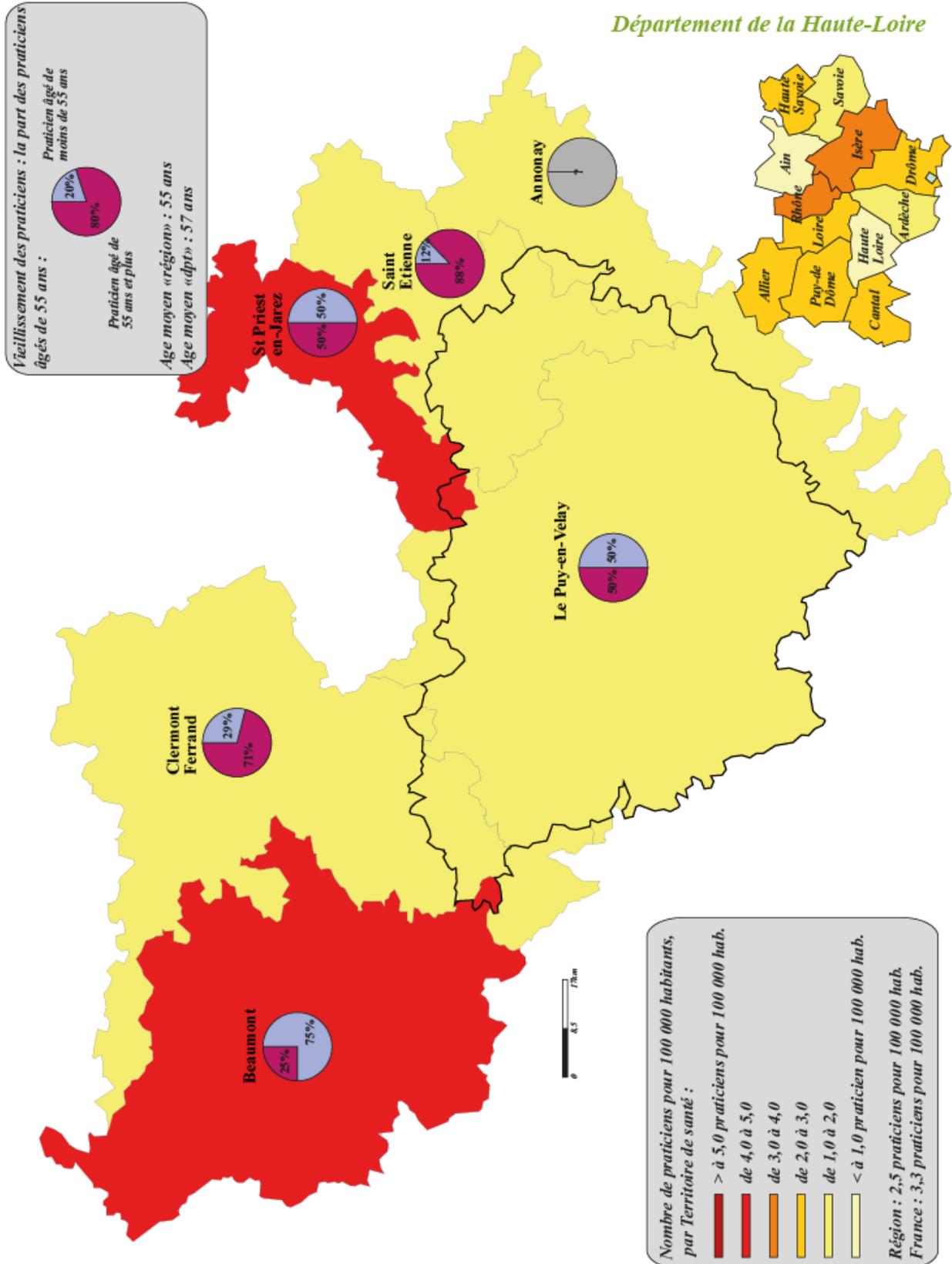


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

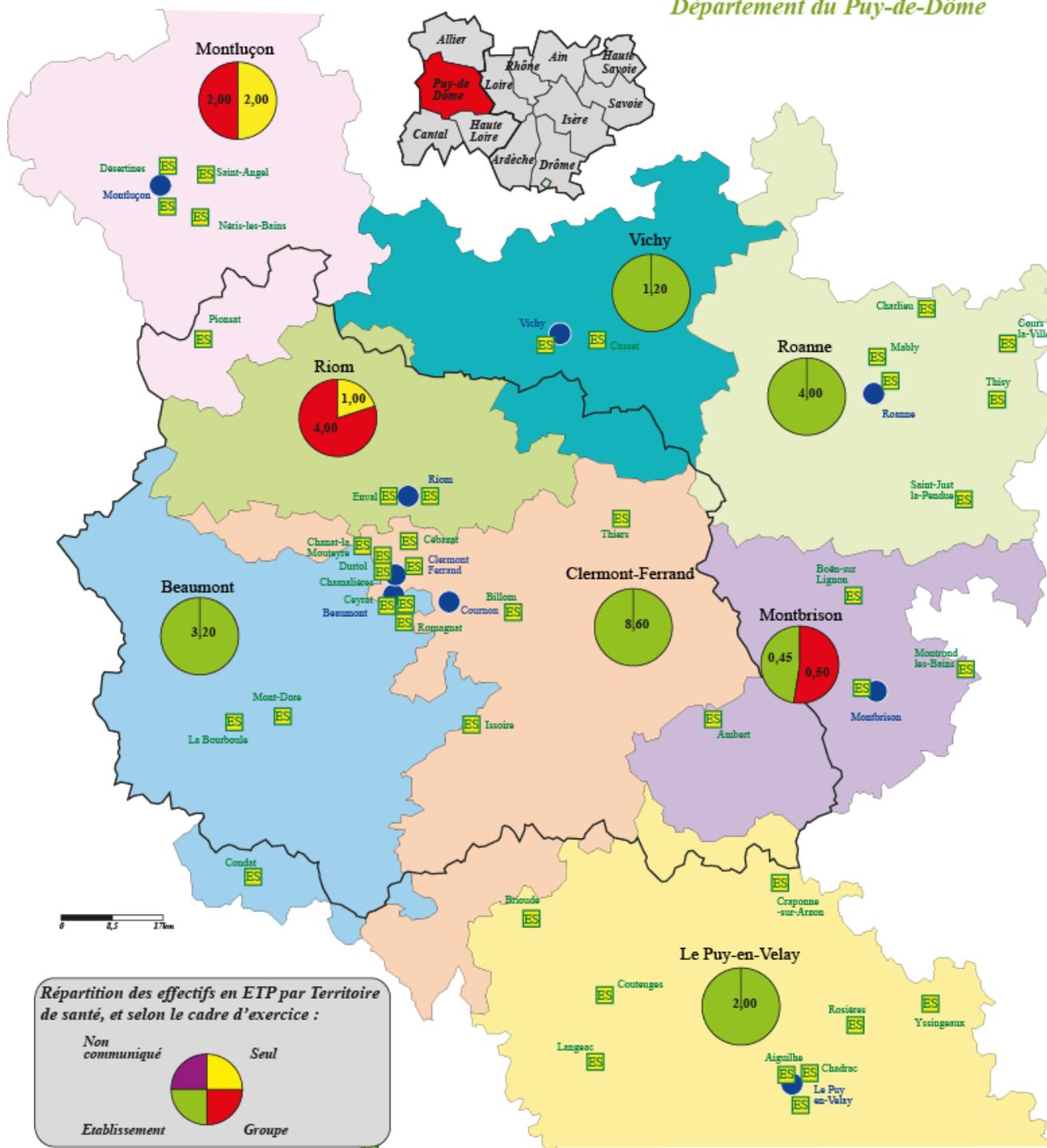
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Haute-Loire



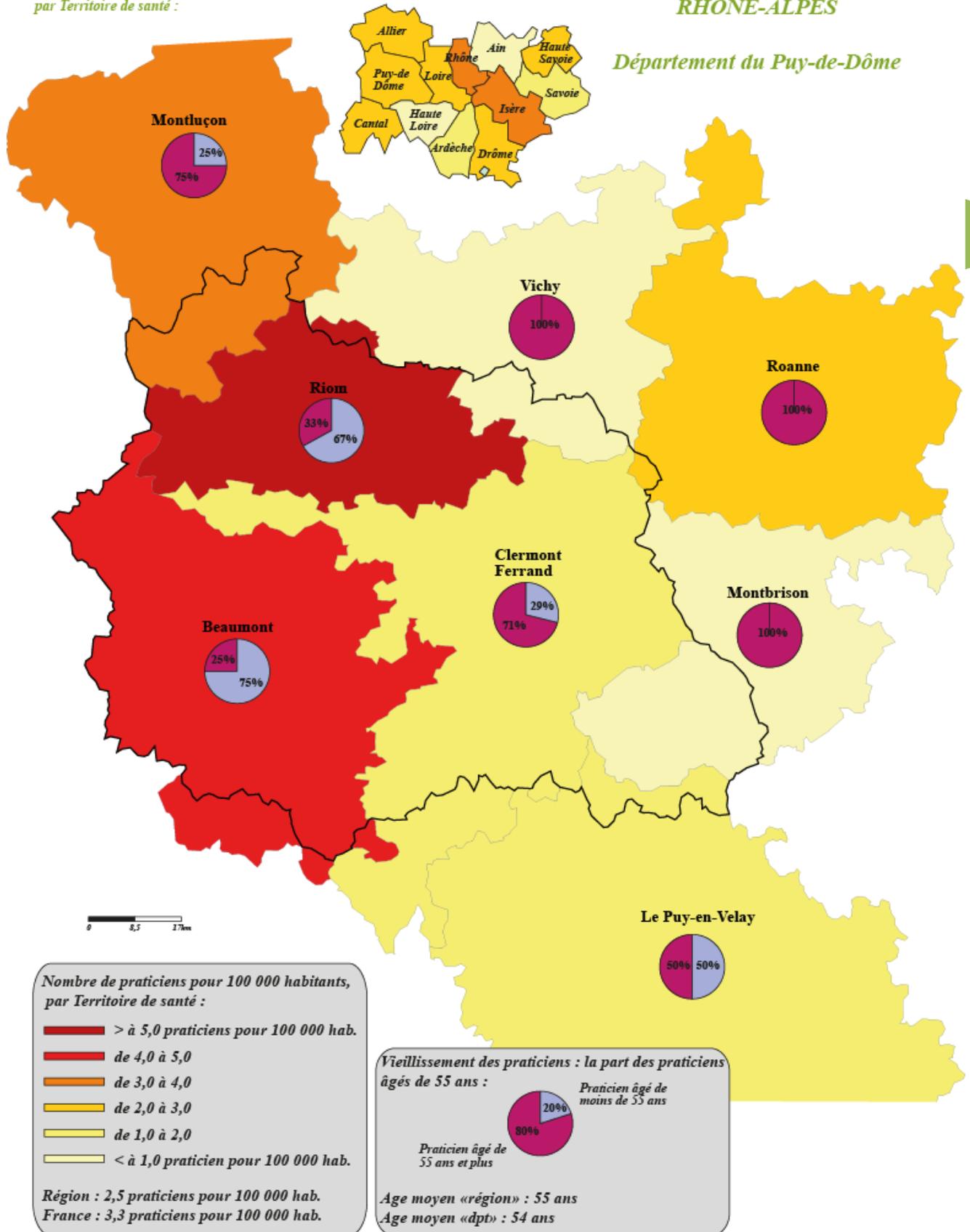
Département du Puy-de-Dôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

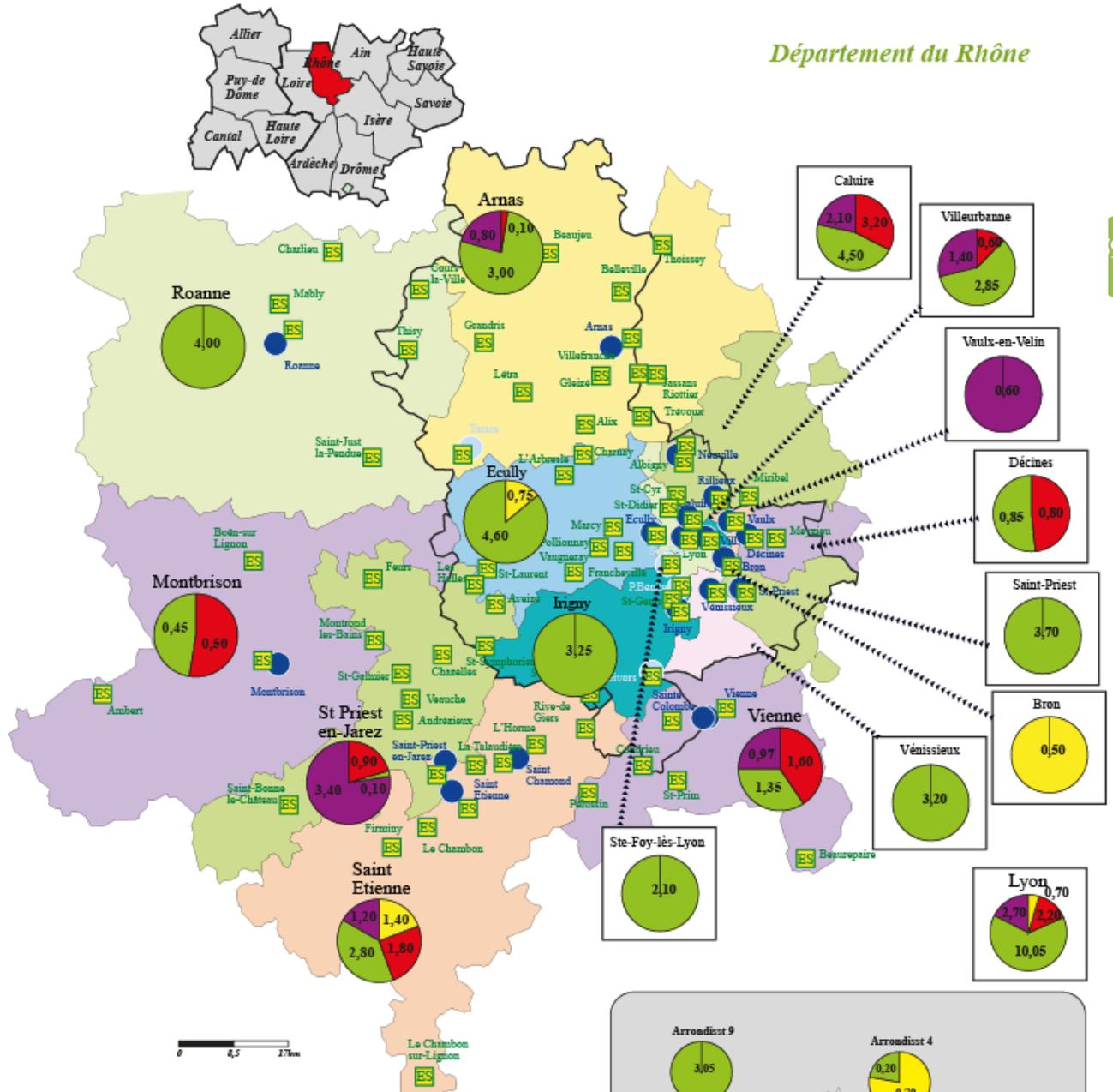
Non communiqué (purple) / Seul (yellow) / Etablissement (green) / Groupe (red)

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Rhône

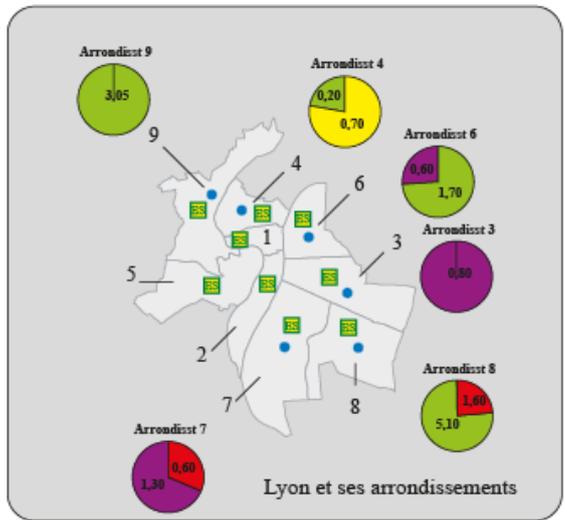


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

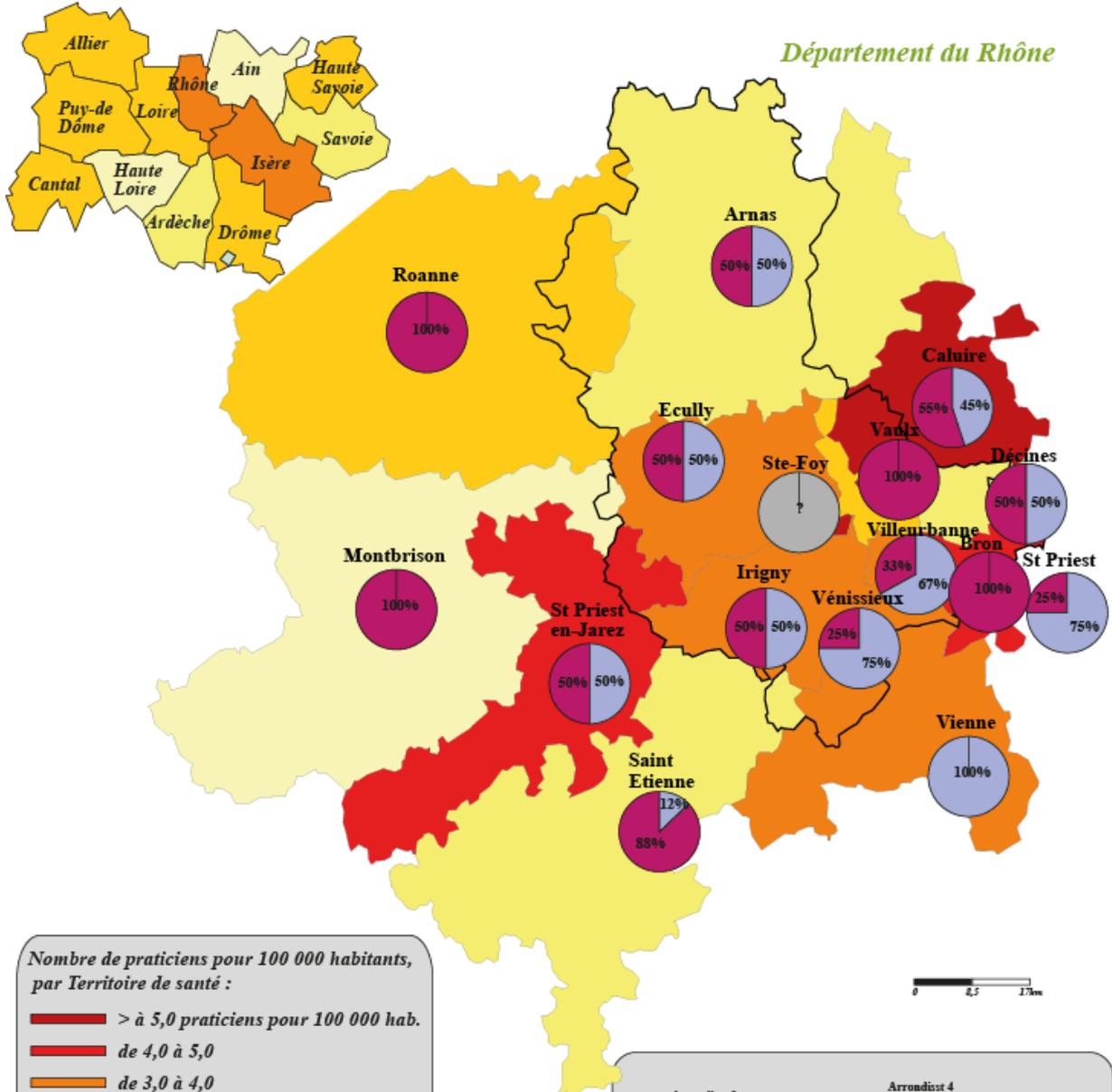
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

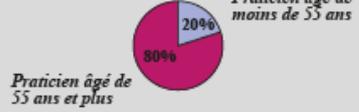


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

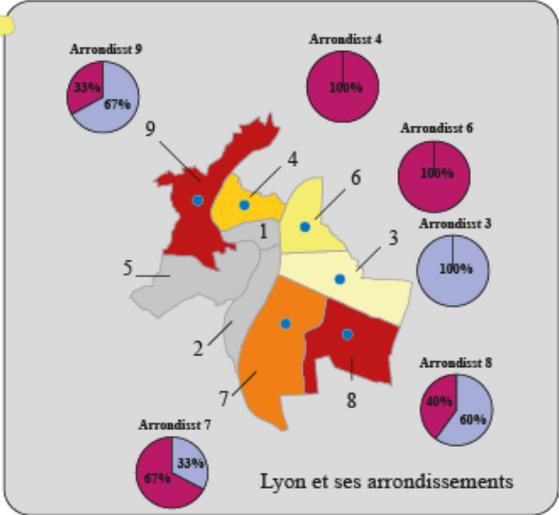
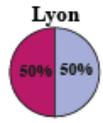
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 53 ans

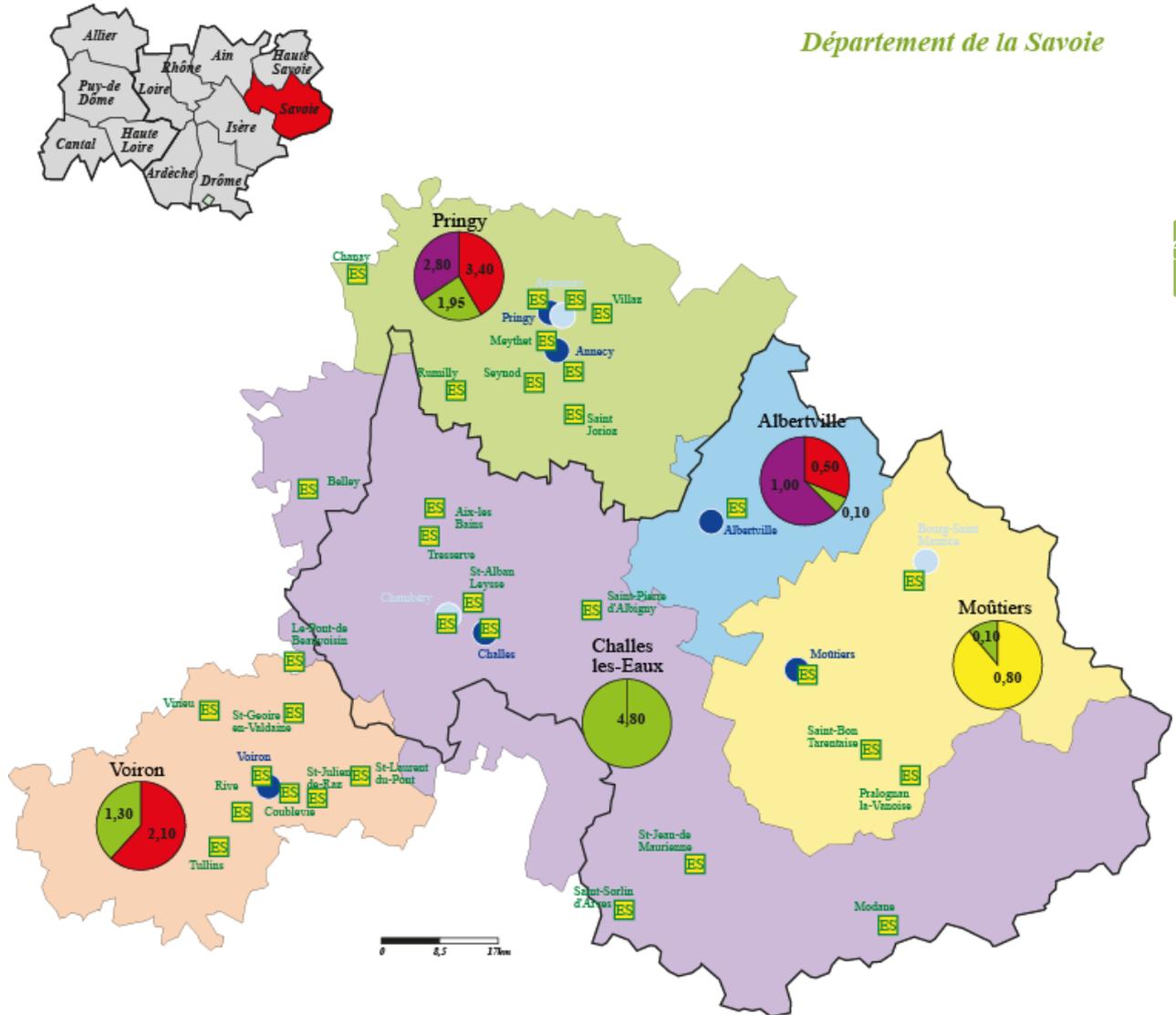


Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Savoie



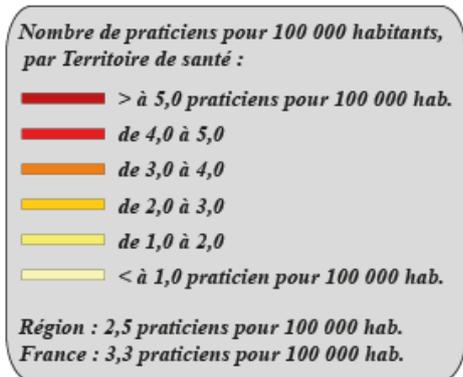
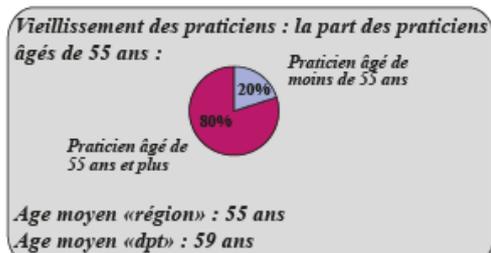
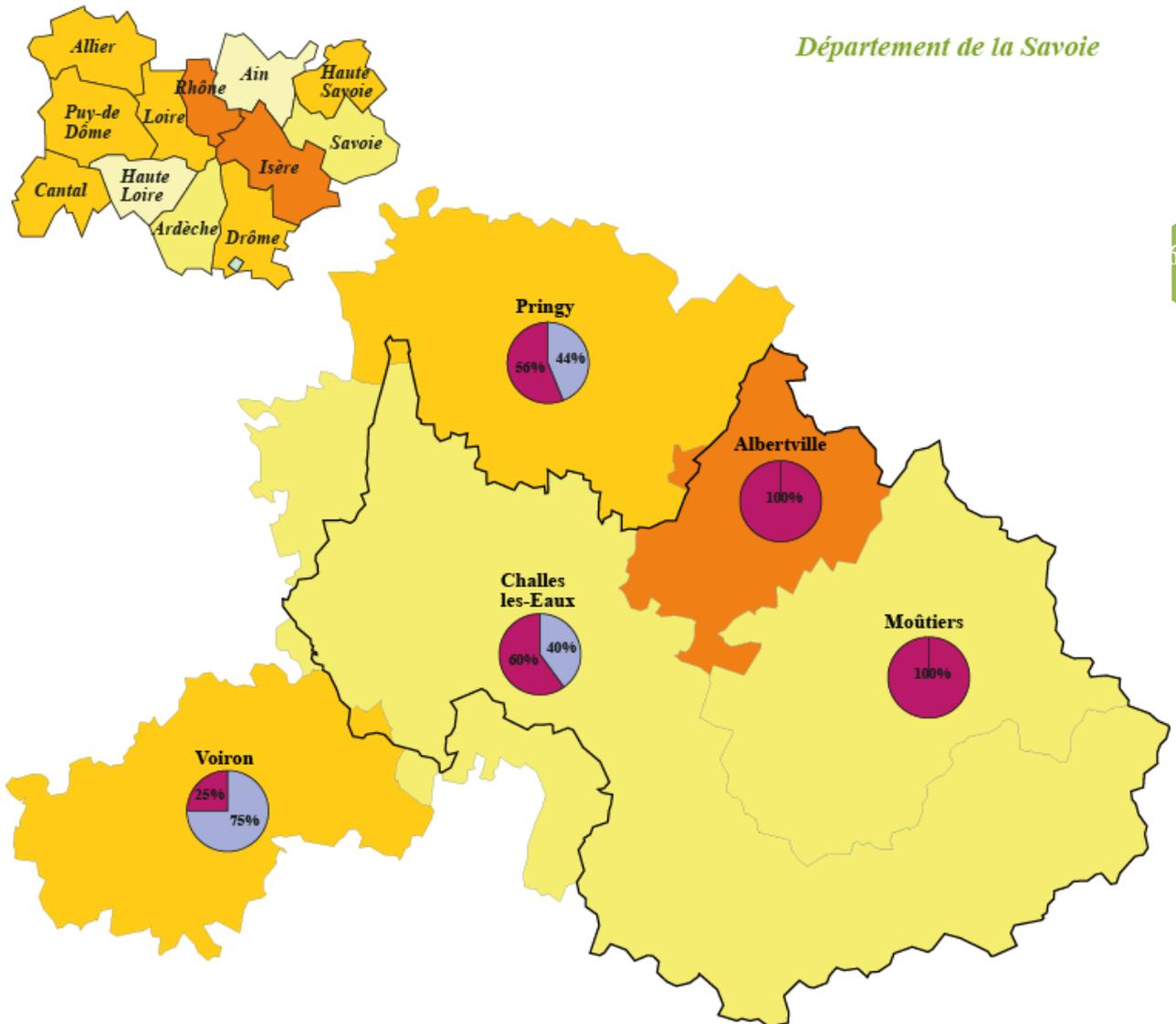
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

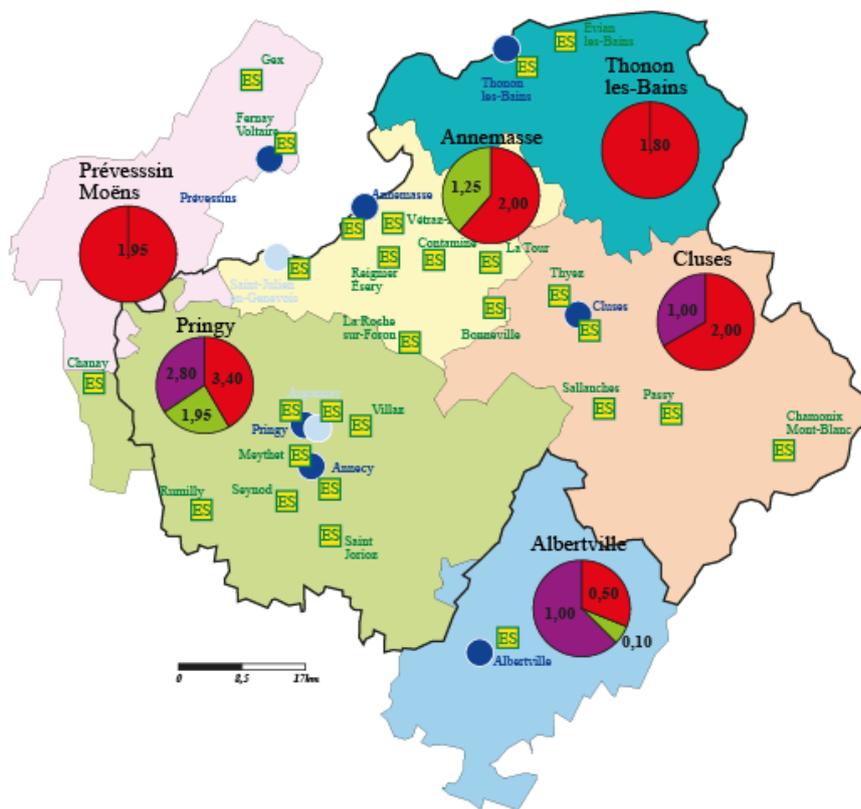


- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

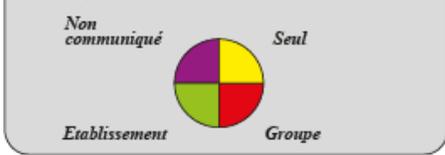
Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Savoie





Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

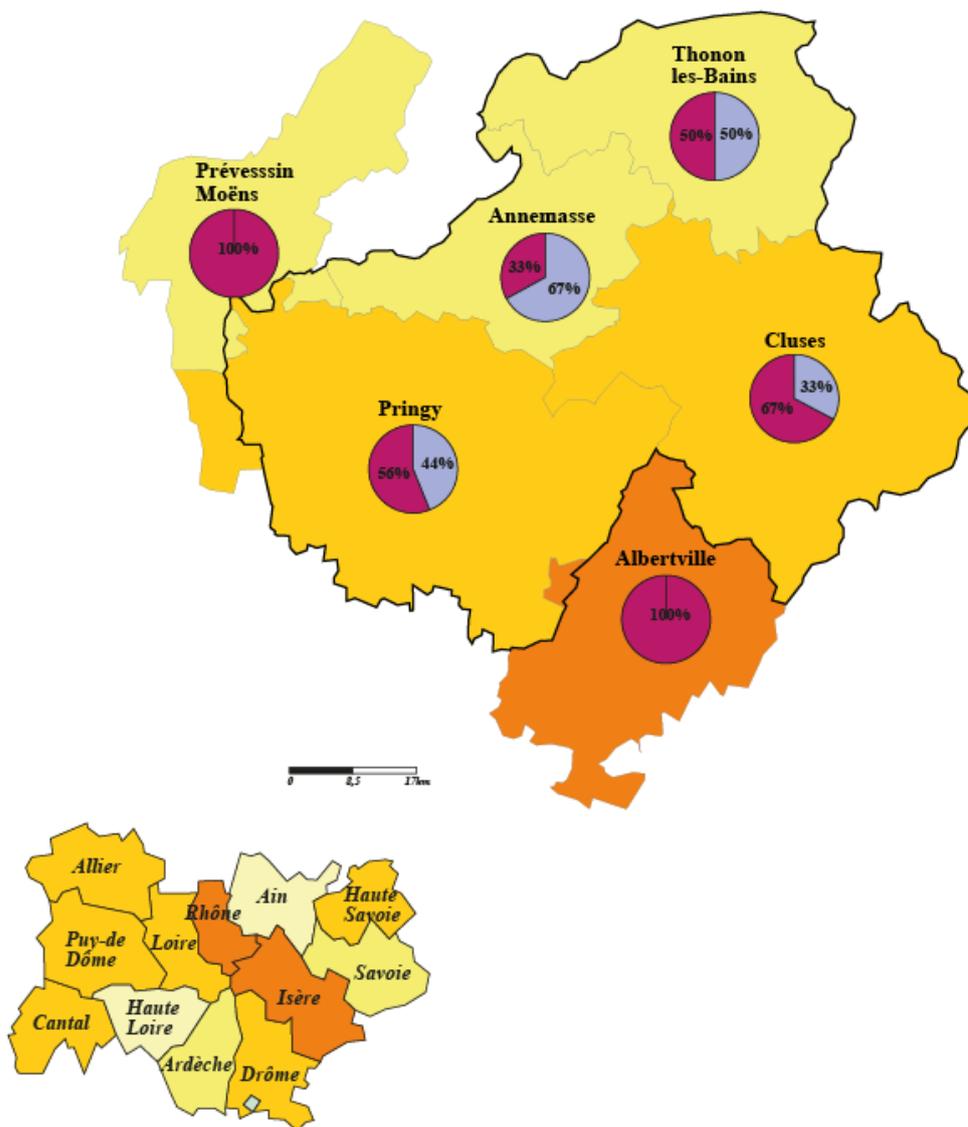


- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 2,5 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 55 ans
Age moyen « dpt » : 53 ans